

Aux actionnaires :

Au cours du premier trimestre de 2011, Groupe Bikini Village inc. (« Groupe Bikini Village » ou la « Société ») a continué d'appliquer son approche de gestion prudente et disciplinée et à maintenir un contrôle efficace de ses coûts et une gestion dynamique et adaptée de ses inventaires. Les résultats du premier trimestre, qui reflètent d'autres facteurs discutés plus amplement ci-dessous, sont demeurés relativement stables et ont été marqués par une légère diminution des ventes et des marges brutes.

Résultats du premier trimestre de 2011

Les ventes nettes pour le premier trimestre ont été de 9,9 millions \$ en baisse de 1,4 % comparativement aux 10 millions \$ de la période correspondante de l'année précédente. Les ventes comparables, qui représentent les ventes du même nombre de boutiques d'une année à l'autre, ont augmenté de 0,5 % pour la même période.

Pour le premier trimestre de 2011, la Société montre un BAIIA¹ de 83 000 \$ soit 0,8 % comparativement à un BAIIA¹ de 148 000 \$ ou 1,5 % pour le premier trimestre de 2010. Une diminution de 65 000 \$ de la marge opérationnelle au premier trimestre de 2011 comparativement au premier trimestre de 2010 attribuable à une baisse de la contribution marginale des ventes de 162 000 \$ compensée partiellement par une réduction des dépenses d'opérations de 97 000\$. La baisse de la contribution marginale des ventes s'explique par un volume de ventes légèrement inférieur et une intensification des activités promotionnelles en avril alors que la réduction des dépenses d'opérations est quant à elle principalement liée à une réduction des frais d'occupation en raison de la fermeture de boutiques non performantes tel que prévu dans la stratégie d'optimisation de notre réseau initiée il y a quatre ans.

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2011, notre perte nette était de 353 000 \$ ((0,18 \$) par action*, de base et diluée), comparativement à une perte nette de 338 000 \$ ((0,25\$) par action*, de base et diluée) pour la même période l'année précédente.

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2011, Groupe Bikini Village a commencé à présenter ses résultats financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») en y incluant les données comparatives. Plusieurs aspects de la présentation de l'information financière ont été touchés par le basculement aux IFRS et ils sont mentionnés à la note 25 des états financiers intermédiaires non audités.

Perspectives ²

Au cours du premier trimestre de 2011, Groupe Bikini Village a opéré avec diligence afin de maintenir sa situation enviable de trésorerie et d'inventaires du début de l'année, résultant de sa performance de 2010 et des retombées positives de sa notice d'offre de droits et son placement privé concomitant, en dépit d'un environnement difficile de commerce de détail marqué par un besoin d'intensification des activités promotionnelles ciblées en avril. Pour les mois et trimestres à venir, quoique, les mois de mai et juin aient comportés leurs lots de défis, nous demeurerons fidèles à nos stratégies en portant une attention particulière à la performance de tous les niveaux de l'organisation, afin d'augmenter nos volumes d'affaires tout en générant une rentabilité accrue.

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010, les données comparables ont été ajustées en conséquence.

1 Mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada applicables aux entreprises ayant une obligation d'information du public (les « PCGR ») telle que définie à la page 4 du Rapport de gestion trimestriel pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2011. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 5 de ce présent rapport.

2 À lire parallèlement avec « Déclarations prospectives » figurant à la page 5 du Rapport de gestion trimestriel pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2011.

Dès le début du deuxième trimestre et tout au long de l'exercice 2011, nous emploierons ces forces, qui ont permis l'amélioration de notre offre et l'atteinte de résultats dans le passé, pour améliorer nos parts de marché et ainsi créer de la valeur pour nos actionnaires. Nous resterons à l'affût et continuerons de prioriser des actions de création de valeur à long terme, en créant nos propres opportunités ou en prenant avantage d'autres alternatives stratégiques pouvant se présenter.

Remerciements

Au nom de l'équipe de direction, je désire remercier nos clients, les membres de notre Conseil de leur implication, nos employés pour leur engagement, ainsi que nos locateurs, fournisseurs, prêteurs et actionnaires pour leur soutien continu.

Nous continuerons à travailler ensemble pour créer plus de valeur pour nos clients et nos actionnaires dans les trimestres à venir.



Yves Simard, CA
Président et chef de la direction
Sainte-Julie, le 5 juillet 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et statistiques)

	Trois mois terminés le	
	30 avril 2011	1 mai 2010
	\$	\$
Résultat opérationnel		
Produits des activités ordinaires	9 890	10 028
Marge opérationnelle - BAIIA ¹	83	148
En % sur ventes	0,8 %	1,5 %
Résultat net	(353)	(338)
En % sur ventes	(3,6)%	(3,4)%
Résultat par action *		
de base	(0,18)	(0,25)
dilué	(0,18)	(0,25)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation * (en milliers)		
de base	1 911	1 341
dilué	1 911	1 341
Autres statistiques		
Activités d'investissement - nettes (en milliers de \$)	145	438
Nombre de boutiques à la fin de la période	59	64
Nombre d'employés	475	500

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010, les données comparables ont été ajustées en conséquence.

1 Mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada applicables aux entreprises ayant une obligation d'information du public (les « PCGR ») telle que définie à la page 4 du Rapport de gestion trimestriel pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2011. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 5 de ce présent rapport.

Le présent rapport de gestion, arrêté en date du 5 juillet 2011, porte sur la situation financière et les résultats opérationnels de Groupe Bikini Village inc. (« Groupe Bikini Village » ou la « Société ») pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2011 et doit être lu à la lumière des états financiers résumés intermédiaires non audités du trimestre terminé le 30 avril 2011 et des notes y afférentes. L'information financière est en dollar canadien.

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	4
MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR	4
DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	5
ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES	5
CARACTÈRE SAISONNIER DE NOS ACTIVITÉS	6
À PROPOS DE GROUPE BIKINI VILLAGE	6
ANALYSE DES ACTIVITÉS	6
INFORMATIONS FINANCIÈRES CHOISIES	8
SITUATION DE TRÉSORERIE	10
SITUATION DE TRÉSORERIE FUTURE	10
CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES	11
APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS ET DU RAPPORT DE GESTION	11
NORMES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2011	12
MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES	12
CONTRÔLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION	12
CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	13
RISQUES ET INCERTITUDES	13
SITUATION FINANCIÈRE	15
OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES	16
ACTIONS ET OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS EN CIRCULATION	16
INFORMATION ADDITIONNELLE	16
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	17
PERSPECTIVES	17
TABLE DES MATIÈRES DES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES	19

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe Bikini Village, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, commercialise des produits de mode balnéaire tels que maillots de bain, vêtements de plage et de voyage ainsi que divers accessoires de plage par l'entremise de ses boutiques « Bikini Village » et « Océan Bikini Village ».

Vers la fin de 2009, la Société a aussi officiellement procédé à l'ouverture d'une boutique « Lanaï », boutique de prédilection où trouver toutes les créations portant la signature des marques préférées des jeunes filles.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le BAIIA, qui se définit comme le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements, dépréciations, frais de réorganisation et éléments inhabituels, est une mesure utilisée dans le présent rapport de gestion mais ne devrait pas être considéré comme une mesure du rendement financier de la Société selon les principes comptables généralement reconnus au Canada applicables aux entreprises ayant une obligation d'information du public (les « PCGR »). Il ne devrait pas être pris en considération hors contexte et ne peut remplacer le résultat net, les flux de trésorerie opérationnels ainsi que ceux liés à l'investissement et au financement ni toute autre donnée des états financiers présentée dans les états financiers à titre d'indicateurs du rendement financier ou des liquidités. La direction est d'avis que cette mesure constitue une information supplémentaire utile car elle fournit

une indication de la rentabilité des activités avant déduction des impôts sur le résultat, du service de la dette et des dépenses en immobilisations. Puisque le BAIIA n'est pas une mesure établie conformément aux PCGR, le BAIIA, tel qu'il est présenté, ne peut être comparé à d'autres mesures semblables d'autres sociétés puisque la définition du BAIIA adoptée par la Société peut différer de celles d'autres entreprises.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du BAIIA et du résultat net présenté dans les états résumés intermédiaires du résultat net et du résultat global non audités pour les trimestres terminés le 30 avril 2011 et le 1^{er} mai 2010.

(en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le	
	30 avril 2011	1 mai 2010
	\$	\$
Résultat net	(353)	(338)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(114)	(115)
Charges financières nettes	216	257
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	334	344
BAIIA	83	148

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document renferme des informations prospectives concernant nos activités, notre rendement financier, notre situation financière et nos projets de financement futurs. Ces informations sont fondées sur certaines hypothèses posées et analyses effectuées par nous à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs attendus, de même que d'autres facteurs que nous estimons appropriés dans les circonstances. Cependant, la question de savoir si les événements réels seront conformes à nos attentes et à nos prédictions est soumise à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses, y compris les risques et incertitudes décrits sous la rubrique « Risques et incertitudes » du présent Rapport de gestion de la Société et sous la rubrique « Facteurs de risques » de la Notice annuelle courante de la Société. Par conséquent, toutes les informations prospectives que renferme le présent document sont données sous réserve de ces mises en garde, et il ne peut être garanti que les résultats ou les événements prévus se matérialiseront, voire, même s'ils se matérialisaient en majeure partie, qu'ils auront les incidences prévues sur notre Société.

Les déclarations prévisionnelles contenues dans le présent document représentent nos attentes au 5 juillet 2011 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser les informations prospectives, à la suite de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, ni n'avons-nous l'intention de le faire, à moins que cela ne soit requis aux termes des lois applicables. Les lecteurs doivent considérer ces facteurs, entre autres, avec prudence et sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives de la Société.

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

Ces états financiers résumés intermédiaires non audités de la Société ont été dressés conformément aux PCGR pour l'information financière intermédiaire et par conséquent, ne comprennent pas toute l'information et toutes les notes exigées par les PCGR qui s'appliquent aux états financiers annuels. De l'avis de la direction, tous les redressements (qui constituent des écritures de régularisation récurrentes normales) considérés comme nécessaires à une présentation fidèle de la

situation financière de la Société ont été pris en compte. Les états financiers intermédiaires non audités devraient être lus en tenant compte des états financiers audités pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011 et des notes y afférentes.

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2011, Groupe Bikini Village a commencé à présenter ses résultats financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») en y incluant les données comparatives. Plusieurs aspects de la présentation de l'information financière ont été touchés par le basculement aux IFRS et ils sont mentionnés à la note 25 des états financiers résumés intermédiaires non audités.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers résumés intermédiaires non audités de Groupe Bikini Village ont été dressés conformément aux IFRS. Ils ont été préparés selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, ainsi que les méthodes comptables que la Société adoptera pour ses premiers états financiers annuels IFRS en date du 28 janvier 2012. Ces méthodes comptables sont fondées sur les IFRS et les interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») qui, de l'avis de la Société, seront applicables à ce moment. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme pour toutes les périodes présentées, ainsi que dans le bilan d'ouverture au 31 janvier 2010, à l'exception de certaines exemptions obligatoires et facultatives adoptées aux termes de l'IFRS 1.

CARACTÈRE SAISONNIER DE NOS ACTIVITÉS

Les activités de la Société ont un caractère saisonnier et les ventes de marchandises ont été historiquement plus élevées aux deuxième et quatrième trimestres. Conséquemment, la perte opérationnelle pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2011 n'est pas nécessairement révélatrice des résultats opérationnels d'un exercice complet.

À PROPOS DE GROUPE BIKINI VILLAGE

Groupe Bikini Village, au service des Canadiens depuis plus d'un quart de siècle, est l'un des chefs de file dans la vente au détail de la mode balnéaire avec un réseau de boutiques nouvellement ouvertes et rinnovées qui couvre tout l'est du pays. Dans ses boutiques claires et invitantes, caractérisées par leurs salles d'essayage confortables et leur personnel attentionné, Groupe Bikini Village permet à sa clientèle, de toutes silhouettes, de choisir parmi la plus vaste sélection au Canada de maillots de bain, d'accessoires pour la plage et de vêtements pour les croisières, et ce, dans les marques les plus populaires de l'industrie. L'addition à son réseau d'une boutique Lanaï à Brossard, Québec, offre des créations de marques pour jeunes femmes. Groupe Bikini Village, dont le siège social est situé à Sainte-Julie au Québec, exploite 59 boutiques et emploie environ 475 personnes. Ses actions se transigent sur la Bourse de Toronto sous le symbole GBV. Pour de plus amples renseignements au sujet de la Société, veuillez visiter notre site Web à www.bikinivillage.com.

ANALYSE DES ACTIVITÉS

Groupe Bikini Village poursuit sa stratégie d'investissements soutenus des dernières années. Nous travaillons continuellement afin de simplifier notre structure opérationnelle et de renforcer notre positionnement stratégique – en gardant toujours un œil sur le résultat final et notre objectif d'augmenter la valeur pour les actionnaires. En 2011, nous continuerons à investir dans notre réseau et à chercher de nouvelles occasions d'augmenter nos ventes et d'améliorer l'expérience d'achat que nos clients recherchent.

Dans le premier trimestre de 2011, nous avons rinnové une boutique au Québec et avons fermé deux boutiques non performantes, avec comme objectif que notre réseau nous procure le meilleur rendement sur les sommes investies.

En date de ce rapport de gestion, notre réseau de détail se répartit comme suit :

	Québec	Ontario	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Total
Bikini Village	29	26	1	1	57
Océan Bikini Village	1				1
Lanaï	1				1
TOTAL:	31	26	1	1	59
Ouvertes ou entièrement rénovées récemment	24	15	1	1	41
En % (nouvelles ou rénovées)	77 %	58 %	100 %	100 %	69 %

Ce rapport discute notre approche et nos réalisations, et examine également certains éléments qui ont eu une incidence sur les périodes de 2011 et de 2010 sous discussion.

Le rapport suivant est un sommaire d'informations financières choisies et des résultats comparatifs pour les périodes de trois mois terminées le 30 avril 2011 et le 1^{er} mai 2010.

INFORMATIONS FINANCIÈRES CHOISIES

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Trois mois terminés le	
	30 avril 2011	1 mai 2010
	\$	\$
Produits des activités ordinaires	9 890	10 028
Marge brute	5 625	5 787
Moins:		
Frais d'exploitation et d'administration	5 876	5 983
Charges financières nettes	216	257
Résultat avant impôts sur le résultat	(467)	(453)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(114)	(115)
Résultat net	(353)	(338)
Résultat par action*		
de base	(0,18)	(0,25)
dilué	(0,18)	(0,25)
Nombre moyen pondéré d'actions *		
en circulation (en milliers)		
de base	1 911	1 341
dilué	1 911	1 341
Flux de trésorerie		
Activités opérationnelles	(1 280)	(908)
Activités de financement	(368)	(375)
Activités d'investissement	(145)	(438)
Total de l'actif	18 693	17 266
Total du passif financier non courant ¹	1 203	1 800

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010, les données comparables ont été ajustées en conséquence.

¹ Excluant la portion courante de la dette à long terme et des débetures convertibles, les crédits reportés au titre des contrats de location, les provisions ainsi que les impôts différés.

Trimestre terminé le 30 avril 2011 comparé au trimestre terminé le 1^{er} mai 2010.*Produits des activités ordinaires*

Les produits des activités ordinaires de la Société pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2011 se sont élevés à 9,9 millions \$, en baisse de 1,4 % comparativement aux 10 millions \$ de la période de trois mois correspondante de l'année précédente. Une augmentation de 0,5 % sur les ventes comparables, qui comparent les produits des activités ordinaires d'un même nombre de boutiques durant la même période.

Marge opérationnelle BAIIA¹

Pour le premier trimestre de 2011, la Société montre un BAIIA¹ (tel que précédemment défini dans la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ») de 83 000 \$ soit 0,8 % comparativement à un BAIIA¹ de 148 000 \$, soit 1,5 % pour le premier trimestre de 2010. La diminution de 65 000 \$ de la marge opérationnelle au premier trimestre de 2011 comparativement au premier trimestre de 2010 est attribuable à une baisse de la contribution marginale des ventes de 162 000 \$ compensée partiellement par une réduction des dépenses d'opérations de 97 000\$. La baisse de la contribution marginale des ventes s'explique par un volume de ventes légèrement inférieur et une intensification des activités promotionnelles en avril alors que la réduction des dépenses d'opérations est quant à elle principalement liée à une réduction des frais d'occupation en raison de la fermeture de boutiques non performantes.

Charges financières nettes et amortissements

Les charges financières nettes ont diminué pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2011, passant de 257 000 \$ au premier trimestre de 2010 à 216 000 \$ au premier trimestre de 2011. Ceci s'explique principalement par la diminution des intérêts sur les débtures convertibles attribuable aux versements en capital effectués. Les charges financières nettes comprennent une dépense d'intérêts hors caisse d'un montant de 139 000 \$ (148 000 \$ en 2010) calculé sur la composante passif des débtures convertibles.

La dépense d'amortissement a diminué de 2,9 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2011 à 334 000 \$, comparativement à 344 000 \$ pour le trimestre terminé le 1^{er} mai 2010.

Résultat avant impôts sur le résultat

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2011, la Société a enregistré une perte avant impôts sur le résultat de 467 000 \$, comparativement à une perte avant impôts sur le résultat de 453 000 \$ pour la même période l'année précédente.

La perte avant impôts sur le résultat de la Société a augmenté de 14 000 \$, en raison de la diminution de la marge brute, partiellement compensée par la diminution des frais associés à un moins grand nombre de boutiques en opération et la diminution des intérêts tel que discuté précédemment.

Impôts sur le résultat

La Société a enregistré un recouvrement d'impôts sur le résultat de 114 000 \$ au cours du premier trimestre de 2011, soit un taux d'imposition de 24,4 %, comparativement à un recouvrement d'impôts sur le résultat de 115 000 \$ ou 25,4 % au cours de la période correspondante de 2010.

L'écart dans les taux d'imposition est dû en partie à la diminution du taux effectif d'impôt en 2011 comparé à 2010.

¹ Mesure financière non conforme aux PCGR telle que définie à la page 4 de ce Rapport de gestion trimestriel. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 5 de ce présent rapport.

Résultat net

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2011, la perte nette est de 353 000 \$ ((0,18 \$) par action*, de base et diluée), comparativement à une perte nette de 338 000 \$ ((0,25\$) par action*, de base et diluée), pour la même période l'année précédente.

Le calcul des montants par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions en circulation de 1 910 597 pour le trimestre terminé le 30 avril 2011 et sur une moyenne pondérée d'actions en circulation de 1 341 425 pour le trimestre terminé le 1^{er} mai 2010. L'écart dans le nombre étant dû à l'offre de droits et au placement privé concomitant ayant eu lieu en août 2010.

SITUATION DE TRÉSORERIE*Activités opérationnelles*

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 avril 2011, les flux de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles ont augmenté de 372 000 \$ par rapport à la même période l'an dernier (passant de flux utilisés de 908 000 \$ à 1,3 million \$). Alors qu'au premier trimestre de 2010 les stocks avaient diminué de 154 000 \$, ils ont augmenté de 240 000 \$ au premier trimestre de 2011 pour rencontrer les prévisions de vente.

Activités de financement

Au cours du premier trimestre de 2011, la Société a remboursé 74 000 \$ en capital et 10 000 \$ en intérêts en vertu de ses obligations découlant de contrats de location-financement et de son prêt à terme ainsi que 225 000 \$ en capital et 59 000 \$ en intérêts sur les débetures convertibles pour un total de 368 000 \$. Pour la période correspondante de 2010, la Société a remboursé 62 000 \$ en capital et 11 000 \$ en intérêts en vertu de ses obligations découlant de contrats de location-financement ainsi que 225 000 \$ en capital et 77 000 \$ en intérêts sur les débetures convertibles pour un total de 375 000 \$.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement se sont chiffrées à 145 000 \$ au cours du premier trimestre de 2011, comparativement à 438 000 \$ pour la période correspondante de l'année précédente. Au premier trimestre de 2011, une boutique a été rénovée et nous avons investi dans l'actualisation de présentoirs et mannequins alors qu'au premier trimestre de 2010, nous avons complété les travaux d'aménagement d'une boutique, une nouvelle boutique a été construite et des travaux de rénovations d'une boutique étaient en cours.

SITUATION DE TRÉSORERIE FUTURE ¹

Au 30 avril 2011, la Société avait une trésorerie disponible de 4,4 millions \$ et disposait d'une facilité de crédit sur demande pouvant atteindre un montant maximum de 1,5 million \$ renouvelable annuellement et dont aucune somme n'était utilisée à cette date. Cette facilité de crédit se compose de deux segments: un premier segment de 1,5 million \$ est disponible en tout temps et, si nécessaire, une augmentation saisonnière de 1,5 million \$ est également disponible du 15 septembre au 15 décembre pour un total de 3 millions \$. Le montant disponible est limité à une formule tenant compte de la valeur des stocks de la Société, moins les réserves spécifiques et les créances prioritaires. Au 30 avril 2011, le montant disponible en fonction de la formule de margination était de 1,3 million \$. Lors de l'exercice 2010, dans le cours normal des activités de l'entreprise, la Société a émis des lettres de crédit et des lettres de garantie de bonne exécution en

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010, les données comparables ont été ajustées en conséquence.

¹ À lire parallèlement avec « Déclarations prospectives » figurant à la page 5 du Rapport de gestion trimestriel pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2011.

diminution de cette facilité, représentant 162 000 \$, venant à échéance en août 2011. Cette facilité est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant les stocks, les créances et les immobilisations de la Société et porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50 % (3,95 % en 2010). En vertu des ententes relatives à la facilité de crédit, la Société est soumise à une clause restrictive concernant le respect d'un ratio financier. Au 30 avril 2011, la Société était en conformité avec la clause restrictive applicable en vertu de cette facilité de crédit.

La marge de manœuvre actuelle et les flux de trésorerie prospectifs provenant de l'exploitation seront les principales sources de financement pour les besoins du fonds de roulement, les remboursements de la dette à long terme et des débentures convertibles au cours des trimestres à venir. Le financement supplémentaire obtenu en août 2010 par le biais d'une offre de droits et du placement privé concomitant a servi jusqu'à maintenant à rénover cinq boutiques, à construire une boutique au Québec et servira à financer, outre les besoins généraux du fonds de roulement si nécessaire, les besoins prospectifs reliés aux dépenses en capital.

Notre facilité de crédit existante et notre situation de trésorerie améliorée suite à notre performance de 2010 ainsi que le succès de l'offre de droits et du placement privé donneront à Groupe Bikini Village une plus grande flexibilité dans l'avenir.

Obligations contractuelles

Le tableau suivant présente au 30 avril 2011, les engagements financiers de la Société relatifs aux paiements minimaux au titre des contrats de location simple pour les boutiques, le siège social et le centre de distribution, les montants se rapportant aux ententes visant l'achat de biens et services qui ont un droit juridiquement exécutoire sur la Société ainsi que les autres engagements de la Société:

(en milliers de dollars canadiens)

Obligations contractuelles	Total	Moins d'un an	1 à 5 ans	5 ans et plus
	\$	\$	\$	\$
Contrat de location simple ¹⁾	19 366	5 059	10 970	3 337
Obligations d'achat	9 114	8 562	552	-
Fournisseurs et autres créditeurs	3 430	3 430	-	-
Dettes	3 403	1 211	2 192	-
Intérêts sur les dettes	411	217	194	-
Total des obligations contractuelles	35 724	18 479	13 908	3 337

¹⁾ La Société est liée par des contrats de location de locaux commerciaux. La plupart de ces baux ont un loyer minimal annuel et un loyer conditionnel calculé sur un pourcentage des ventes brutes avec plusieurs options de renouvellement pouvant être exercées au gré de la Société ou du locateur.

CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les conventions comptables servant à la préparation des états financiers sont décrites à la note 3 des états financiers. Quant aux principales estimations comptables, pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2011, il n'y a eu aucun changement important dans les estimations comptables critiques utilisées par la Société, telles que décrites dans notre Rapport de gestion de l'exercice 2010.

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS ET DU RAPPORT DE GESTION

Les états financiers résumés intermédiaires ainsi que le rapport de gestion de la Société ont été approuvés par son conseil d'administration, sur recommandation de son comité d'audit, avant leur diffusion.

NORMES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2011

La Société a adopté les IFRS pour son exercice 2011 tel que l'exige le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables agréés. La Société a fourni des renseignements sur sa transition aux IFRS dans son *Rapport de gestion annuel* de 2010. Les évaluations et incidences abordées dans le *Rapport de gestion annuel* de 2010 demeurent sensiblement les mêmes.

La Société a présenté des explications détaillées sur les incidences de cette transition dans la note 25 des états financiers résumés intermédiaires non audités du premier trimestre 2011 de la Société (la «note 25»). La note 25 comprend les rapprochements des états non audités de la situation financière et des capitaux propres selon les normes comptables en vigueur avant le basculement et selon les IFRS aux 29 janvier 2011, 1^{er} mai 2010 et 31 janvier 2010 ainsi que le rapprochement des états non audités du résultat net et du résultat global et le rapprochement du résultat global du premier trimestre de 2010 et de l'exercice 2010. La Société a également fourni des explications sur les incidences individuelles liées à l'adoption des IFRS identifiées dans les rapprochements ainsi que sur les choix de la Société en vertu de l'IFRS 1, *Première application des normes internationales d'information financière*. Pour obtenir une description des principales conventions comptables, se reporter à la note 3 des états financiers résumés intermédiaires de la Société.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

La Société surveille le processus d'établissement des normes relativement aux nouvelles normes émises par l'International Accounting Standard Board (l'IASB) qu'elle pourrait devoir adopter dans l'avenir. Puisque l'incidence d'une norme proposée peut varier au cours de la période d'examen, la Société ne fait aucun commentaire publiquement jusqu'à ce que la norme soit définitive et que les incidences aient été établies.

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers* – comptabilisation et évaluation. La norme fournit des indications sur le classement et l'évaluation des actifs financiers. En octobre 2010, l'IASB a modifié l'IFRS 9 afin d'y ajouter des indications sur le classement et l'évaluation des passifs financiers, ainsi que des exigences concernant la décomptabilisation d'actifs financiers et de passifs financiers. IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société n'a pas encore évalué son incidence sur la classification des actifs et passifs financiers pour lesquels des informations devront être fournies dans les notes complémentaires.

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette norme fournit des directives visant à accroître l'uniformité et la comparabilité des évaluations à la juste valeur des informations connexes à fournir par l'entremise d'une «hiérarchie de la juste valeur». Cette norme s'applique lorsqu'une autre norme IFRS exige ou permet des évaluations à la juste valeur ou des informations sur les évaluations à la juste valeur. IFRS 13 ne s'applique pas aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions, aux contrats de location et aux évaluations qui ne sont pas des évaluations à la juste valeur mais qui sont analogues à celles-ci. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

Certaines autres normes ont été publiées mais n'ont aucune incidence sur la Société.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le contrôleur (agissant à titre de chef des finances) ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (tels que définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et ont conclu que ces contrôles et procédures fonctionnaient efficacement en date du 30 avril 2011.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de Groupe Bikini Village est également responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR. Il devrait toutefois être noté qu'un système de contrôle, peu importe comment bien conçu ou exploité il est, peut seulement fournir l'assurance raisonnable que les objectifs du système de contrôle sont atteints.

Les contrôles internes de la Société n'ont pas été touchés de façon significative par la transition aux IFRS. Aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de Groupe Bikini Village au cours de la période commençant le 30 janvier 2011 et se terminant le 30 avril 2011 inclusivement, qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe Bikini Village.

RISQUES ET INCERTITUDES

Pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2011, il n'y a eu aucun changement significatif en ce qui concerne les risques et incertitudes tels que décrits dans notre Rapport de gestion de l'exercice 2010.

Les risques et incertitudes décrits ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels la Société pourrait être exposée. D'autres risques et incertitudes inconnus de la Société à ce jour pourraient également avoir une incidence néfaste sur son rendement financier.

Saisonnalité

Plusieurs produits de la Société sont de nature saisonnière et les ventes de marchandises sont historiquement plus élevées au deuxième et au quatrième trimestre. Les activités de ces trimestres sont assujetties à un certain risque lié aux facteurs climatiques. Même si la Société s'engage à contrôler ses coûts variables pour mitiger l'incidence de ce risque, plusieurs autres coûts sont fixes, comme les loyers, ce qui amène la Société à présenter des résultats parfois disproportionnés tout au long des trimestres. Le caractère saisonnier du secteur d'activité fait en sorte que les résultats de chacun des trimestres ne traduisent pas nécessairement le rendement de l'exercice dans son ensemble.

Conjoncture économique

Bien que la conjoncture économique au Canada se soit améliorée, la Société peut être sujette à une détérioration des facteurs économiques influant sur les dépenses de consommation. La Société n'exerce pas de contrôle sur plusieurs facteurs externes qui influencent les variables économiques et la confiance générale des consommateurs, comme les cycles économiques, les taux d'intérêts, le niveau d'endettement personnel, le taux de chômage et le niveau du revenu personnel disponible. De plus, des événements comme des troubles politiques ou sociaux, des désastres naturels, des épidémies ou des attentats terroristes peuvent avoir une incidence défavorable considérable sur les résultats de la Société, surtout durant une période de pointe. La direction suit de près l'évolution de la conjoncture et estime son incidence sur les activités de la Société et tient compte de ces estimations au moment d'arrêter ses décisions d'exploitation à court terme et ses décisions stratégiques à plus long terme.

Baux

L'incapacité de la Société à obtenir ou renouveler à des conditions favorables certains espaces locatifs pourrait avoir des incidences négatives sur l'entreprise et ses résultats opérationnels.

Distribution

La Société est tributaire de l'efficacité de l'exploitation de son centre de distribution. Ainsi, toute perturbation majeure de l'exploitation du centre de distribution (par exemple : catastrophe naturelle, panne des systèmes et destruction ou dommages majeurs causés par un incendie) risque de retarder de façon importante ou d'empêcher le ravitaillement de ses boutiques en temps opportun, ce qui pourrait entraîner des pertes de ventes futures qui risqueraient de diminuer considérablement les résultats opérationnels de la Société.

Concurrence

Les marchés ciblés par la Société, c'est-à-dire la vente au détail de maillots pour femmes et hommes, de vêtements de plage et de voyage et certains accessoires de plage évoluent dans un environnement où règne une forte concurrence. Nos deux bannières, Bikini Village et Océan Bikini Village ainsi que notre boutique Lanaï (vêtements de marques reconnues pour jeunes filles) font face à plusieurs types de concurrents, de la boutique unique aux chaînes de boutiques, aussi bien que de la part des magasins traditionnels à grande surface. Groupe Bikini Village doit continuellement revoir ses stratégies de façon à conserver sa position de leader dans le marché, une concurrence accrue pourrait empêcher la Société d'atteindre ses objectifs. Son incapacité à contrer efficacement la concurrence actuelle ou future pourrait notamment entraîner le rétrécissement de sa part de marché.

Groupe Bikini Village jouit cependant de nombreux avantages qui nous permettent de demeurer compétitifs, incluant l'excellente qualité de nos produits (comprenant des marques privées et des collections exclusives), la multitude de choix que nous offrons, notre service à la clientèle de qualité supérieure, l'atmosphère chaleureuse et invitante de nos boutiques récemment rénovées ou ouvertes, les emplacements stratégiques de nos boutiques ainsi que l'accueil chaleureux et le service personnalisé que les clients reçoivent, pour n'en nommer que quelques-uns. De plus, l'un de nos avantages-clés est que la plupart des autres détaillants ne vendent ces produits spécialisés que durant la saison estivale alors que Groupe Bikini Village avec ses bannières Bikini Village et Océan Bikini Village est une destination tout au long de l'année.

Risques financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en tenant compte des besoins opérationnels. Ses liquidités suivent une courbe saisonnière en fonction des ventes, du calendrier des achats de stocks et des dépenses en immobilisations. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour s'acquitter de ses obligations.

Risques de change

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux. Dans le cadre de ses activités, la Société effectue certaines transactions d'achats de marchandises en devises. La Société gère ce risque grâce à des contrats de change à terme.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société aux fluctuations des taux d'intérêt repose sur les intérêts gagnés sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ainsi que les intérêts payés sur la marge de crédit et le prêt à terme. Les facilités de crédit à court terme ainsi que le prêt à terme portent intérêt à des taux variables, alors que la dette à long terme relative aux obligations découlant de contrats de location-financement comporte un taux fixe.

Pour de plus amples renseignements, nous vous référons également à la rubrique « Facteurs de risque » de la Notice annuelle 2011 de la Société, qui est incorporée par référence à ce rapport de gestion et peut également être consultée sur notre site internet à www.bikinivillage.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SITUATION FINANCIÈRE

L'actif total de la Société se chiffre à 18,7 millions \$ au 30 avril 2011, comparativement à 20,6 millions \$ au 29 janvier 2011, principalement en raison de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie suite au paiement des comptes fournisseurs et des taxes de ventes à payer.

Au 30 avril 2011, les débiteurs sont de 26 000 \$, par rapport à 210 000 \$ au 29 janvier 2011, principalement relié à un montant pour des taxes de vente qui étaient à recevoir au 29 janvier 2011 et qui ont été encaissées au 30 avril 2011.

Au 30 avril 2011, nos stocks s'établissent à 5,9 millions \$ en hausse de 4,2 %, par rapport à 5,7 millions \$ au 29 janvier 2011. Nos stocks au 29 janvier 2011 se situaient à un niveau légèrement inférieur à nos besoins en raison de la performance accrue des dernières semaines de janvier 2011. Les réceptions de marchandises du premier trimestre de 2011 ont été prévues afin de ramener les stocks au niveau désiré.

Les charges payées d'avance s'établissent à 477 000 \$ au 30 avril 2011 comparativement à 647 000 \$ au 29 janvier 2011. L'écart s'explique principalement par la diminution des acomptes à certains fournisseurs pour des activités d'importation.

Les actifs d'impôt différé se situent à 511 000 \$ au 30 avril 2011, par rapport à 397 000 \$ au 29 janvier 2011. L'augmentation de nos actifs d'impôt différé résulte principalement de l'augmentation des pertes autres qu'en capital inutilisées en comparaison avec la fin janvier 2011.

La valeur comptable des immobilisations de Groupe Bikini Village se chiffre à 7 millions \$ au 30 avril 2011 comparativement à 7,1 millions \$ au 29 janvier 2011. Le total de nos investissements en immobilisations au cours du premier trimestre de 2011 ont été inférieurs à l'amortissement de cette période.

Le total des dettes s'élevait à 6,6 millions \$ au 30 avril 2011, comparativement à 8,2 millions \$ au 29 janvier 2011. La diminution de la dette est attribuable au remboursement de la dette à long terme et des débentures convertibles ainsi qu'à la réduction des comptes fournisseurs et des taxes de vente à payer. Au 29 janvier 2011, deux mois de taxes de vente étaient à payer dans des mois à niveau de vente élevé comparativement à un seul mois à payer au 30 avril 2011.

Les capitaux propres ont diminué de 343 000 \$ durant la période de trois mois terminée le 30 avril 2011 essentiellement causé par la perte nette de la période de 353 000 \$.

Le fonds de roulement de Groupe Bikini Village est de 6,2 millions \$ au 30 avril 2011 alors qu'il était de 6,7 millions \$ au 29 janvier 2011; notre ratio de fonds de roulement se chiffrait à 2,3 à la fin du premier trimestre, comparativement à un ratio de 2,1 à la fin de l'année 2010.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société incluent les principaux dirigeants qui sont les membres du conseil d'administration et/ou les hauts dirigeants de la Société. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes:

(en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le	
	30 avril 2011	1 mai 2010
	\$	\$
Salaires et avantages à court terme	160	150
Rémunération fondée sur des actions	9	-
Total de la rémunération	169	150

La circulaire de sollicitation de procuration annuelle envoyée par la direction contient de plus amples renseignements à l'égard de la rémunération des administrateurs et dirigeants.

ACTIONS* ET OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS * EN CIRCULATION

Actions*

En date de ce rapport, la Société compte 1 910 597 actions ordinaires en circulation (1 910 597 au 29 janvier 2011).

Options d'achat d'actions*

Le 29 avril 2011, la Société a attribué à certains de ses dirigeants et administrateurs 75 000 options d'achat d'actions ordinaires à un prix de 4,11 \$ qui peuvent être exercées à n'importe quel moment au cours des trois années subséquentes à raison de 33 1/3 % par année. Ces options viennent à échéance en 2021.

Le 9 septembre 2010, la Société a attribué à certains de ses dirigeants 28 800 options d'achat d'actions ordinaires à un prix de 3,75 \$ qui peuvent être exercées à n'importe quel moment au cours des trois années subséquentes à raison de 33 1/3 % par année. Ces options viennent à échéance en 2020.

En date de ce rapport, la Société compte 129 200 options d'achat d'actions (54 200 au 29 janvier 2011) en circulation à des prix d'exercice variant de 3,75 \$ à 16,25 \$ pour un prix d'exercice moyen de 5,66 \$ (7,81 \$ au 29 janvier 2011) échéant jusqu'en 2021.

INFORMATION ADDITIONNELLE

Le présent rapport de gestion est préparé en date du 5 juillet 2011 et vise à faciliter la compréhension et l'évaluation des tendances et des changements importants, ainsi que des risques et des incertitudes associés aux résultats opérationnels et à la situation financière de la Société. Pour d'autres informations relatives à la Société, y compris les états financiers annuels et la Notice annuelle, veuillez consulter notre site internet à www.bikinivillage.com ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010, les données comparables ont été ajustées en conséquence.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un sommaire d'informations financières choisies provenant des états financiers trimestriels non audités de la Société pour chacun des huit plus récents trimestres complétés. Ces renseignements trimestriels non audités ont été préparés conformément aux IFRS, sauf indication contraire.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
Année financière	2011 \$	2010 \$	2010 \$	2009 ¹ \$	2010 \$	2009 ¹ \$	2010 \$	2009 ¹ \$
Produits des activités ordinaires	9 890	10 028	13 836	13 042	6 527	6 658	14 230	11 408
Résultat net	(353)	(338)	651	796	(1 538)	(1 794)	1 310	(221)
Résultat par action *								
De base	(0,18)	(0,25)	0,34	0,59	(0,85)	(1,34)	0,98	(0,16)
Dilué	(0,18)	(0,25)	0,34	0,59	(0,85)	(1,34)	0,98	(0,16)
Nombre moyen pondéré d'actions * en circulation (en milliers)								
De base	1 911	1 341	1 911	1 341	1 819	1 341	1 341	1 341
Dilué	1 911	1 341	1 911	1 341	1 819	1 341	1 341	1 341

Les fluctuations entre les trimestres sont principalement attribuables à la saisonnalité. L'écart toutefois important au deuxième trimestre est lié au fait que la Société a opéré dans des conditions « normales » et favorables à son marché, tant au point de vue des conditions économiques que des conditions climatiques, alors qu'en 2009, les opérations de la Société avait été ralenties par des conditions météorologiques défavorables, la récession économique et le virus de la grippe H1N1.

Concernant le quatrième trimestre, alors que les ventes pour les mois de novembre et décembre 2010 ont été conformes à nos attentes et comparables à 2009, notre performance de ventes pour le mois de janvier a été au-delà de nos attentes et particulièrement bien par rapport à la même période en 2009.

PERSPECTIVES ²

Groupe Bikini Village a pris avantage de sa flexibilité opérationnelle au cours du premier trimestre de 2011 et, malgré un environnement difficile de commerce de détail marqué par un besoin d'intensification des activités promotionnelles ciblées en avril, a su maintenir sa situation enviable de trésorerie et d'inventaire du début de l'année. Ce résultat positif corrobore encore une fois la pertinence de nos efforts des dernières années. Nous connaissons nos marchés et nous avons organisé nos opérations pour rencontrer, dans une certaine mesure, des conditions de marchés changeantes. Nous sommes prêts à satisfaire notre clientèle au moment où celle-ci le désire et elle le sait. C'est ce qui dirige la clientèle vers Bikini Village et ce qui nous permettra de poursuivre

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010, les données comparables ont été ajustées en conséquence.

¹ Les informations choisies présentées relativement aux trimestres de l'exercice 2009 ne tiennent pas compte de l'incidence de l'adoption des IFRS.

² À lire parallèlement avec « Déclarations prospectives » figurant à la page 5 de ce Rapport de gestion trimestriel.

notre croissance. Notre stratégie de marché combinée à la qualité de notre gestion à tous les niveaux de l'organisation permettront d'augmenter nos volumes d'affaires tout en générant une rentabilité accrue.

Dans les trimestres à venir, nous emploierons ces avantages et cette latitude pour augmenter nos parts de marché et créer de la valeur pour nos actionnaires. Nous resterons à l'affût et continuerons de prioriser des actions de création de valeur à long terme, en créant nos propres opportunités ou en prenant avantage d'autres alternatives stratégiques pouvant se présenter.

Président et chef de la direction



Yves Simard

Table des matières des états financiers résumés intermédiaires

États résumés intermédiaires du résultat net et du résultat global.....	20
États résumés intermédiaires de la situation financière	21
États résumés intermédiaires des variations des capitaux propres	22
Tableaux résumés intermédiaires des flux de trésorerie	23
Notes complémentaires.....	24
1. Description de l'entreprise.....	24
2. Généralité et conformité aux Normes internationales d'information financière («IFRS» International Financial Reporting Standards)	24
2.1 Déclaration de conformité.....	24
2.2 Base d'établissement.....	24
2.3 Base d'évaluation	24
2.4 Caractère saisonnier.....	25
3. Principales conventions comptables.....	25
4. Normes publiées mais non encore appliquées	31
5. Jugements significatifs et sources d'incertitudes relatives aux estimations.....	31
6. Stocks	33
7. Charges par nature	33
8. Charges financières nettes.....	34
9. Recouvrement d'impôts sur le résultat.....	34
10. Résultat par action.....	35
11. Immobilisations corporelles	36
12. Immobilisations incorporelles	38
13. Actifs d'impôt différé.....	38
14. Provisions.....	40
15. Dette à long terme	41
16. Débentures convertibles	42
17. Capitaux propres.....	44
17.1 Capital social.....	44
17.2 Surplus d'apport.....	45
18. Rémunération fondée sur des actions	45
19. Informations supplémentaires	47
20. Engagements.....	49
21. Opérations entre parties liées	49
22. Gestion du capital	49
23. Risques financiers et instruments financiers.....	50
23.1 Gestion des risques financiers	50
23.2 Classement des instruments financiers	52
23.3 Juste valeur des instruments financiers.....	53
24. Approbation des états financiers résumés intermédiaires non audités.....	53
25. Transition aux IFRS.....	54
25.1 Rapprochement des états non audités de la situation financière selon les PCGR canadiens et de ceux selon les IFRS pour 2010	55
25.2 Rapprochement des capitaux propres selon les PCGR canadiens et de ceux selon les IFRS pour 2010.....	58
25.3 Rapprochement des états non audités du résultat net et du résultat global selon les PCGR canadiens et de ceux selon les IFRS pour 2010	59
25.4 Rapprochement du résultat global selon les PCGR canadiens et de celui selon les IFRS pour 2010.....	60
25.5 Explication des principaux ajustements des capitaux propres et du résultat global selon les IFRS	60
25.6 Ajustements significatifs apportés aux tableaux des flux de trésorerie.....	67
25.7 Informations annuelles à fournir pour 2010	67

États résumés intermédiaires du résultat net et du résultat global

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions)
(non audités)

	Trois mois terminés le	
	30 avril 2011	1 mai 2010
	\$	\$
Produits des activités ordinaires	9 890	10 028
Coût des ventes (note 6)	4 265	4 241
Marge brute	5 625	5 787
Frais d'exploitation et d'administration (note 7)	5 876	5 983
Charges financières nettes (note 8)	216	257
	6 092	6 240
Résultat avant impôts sur le résultat	(467)	(453)
Recouvrement d'impôts sur le résultat (note 9)	(114)	(115)
Résultat net et résultat global	(353)	(338)
Résultat par action* (note 10)		
de base	(0,18)	(0,25)
dilué	(0,18)	(0,25)
Moyenne pondérée d'actions* en circulation		
de base	1 910 597	1 341 425
diluée	1 910 597	1 341 425

Voir les notes afférentes aux états financiers

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010.

États résumés intermédiaires de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

Au	30 avril 2011	1 mai 2010	29 janvier 2011	31 janvier 2010
	\$	\$	\$	\$
Actif				
Actif courant				
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 19)	4 440	2 208	6 233	3 929
Débiteurs	26	47	210	167
Actif d'impôt exigible	-	4	-	4
Stocks (note 6)	5 930	6 069	5 690	6 223
Charges payées d'avance	477	560	647	580
	10 873	8 888	12 780	10 903
Actif non courant				
Immobilisations corporelles (note 11)	6 959	7 383	7 099	7 340
Immobilisations incorporelles (note 12)	350	464	370	497
Actifs d'impôt différé (note 13)	511	531	397	416
Total de l'actif	18 693	17 266	20 646	19 156
Passif et capitaux propres				
Passif courant				
Fournisseurs et autres créditeurs	3 430	3 575	4 842	5 021
Provisions (note 14)	22	31	32	43
Portion courante de la dette à long terme et des débetures convertibles (notes 15 et 16)	1 211	1 171	1 207	1 159
	4 663	4 777	6 081	6 223
Passif non courant				
Crédits reportés au titre des contrats de location	660	712	683	712
Provisions (note 14)	113	90	118	88
Dette à long terme (note 15)	242	497	320	528
Composante passif des débetures convertibles (note 16)	961	1 303	1 047	1 380
Total du passif	6 639	7 379	8 249	8 931
Capitaux propres				
Capital social (note 17.1)	29 730	27 702	29 730	27 702
Composante capitaux propres des débetures convertibles (note 16)	1 095	1 440	1 181	1 526
Surplus d'apport (note 17.2)	1 646	1 232	1 550	1 146
Déficit	(20 417)	(20 487)	(20 064)	(20 149)
Total des capitaux propres	12 054	9 887	12 397	10 225
Total du passif et des capitaux propres	18 693	17 266	20 646	19 156

Voir les notes afférentes aux états financiers

Engagements (note 20)

États résumés intermédiaires des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions)
(non audités)

Pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2011

	Capital social		Composante capitaux propres des débetures convertibles	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant				
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 910 597	29 730	1 181	1 550	(20 064)	12 397
Résultat net					(353)	(353)
Régime de rémunération à base d'actions (note 18)				10		10
Remboursement de débetures convertibles (note 16)			(86)	86		-
Solde à la fin	1 910 597	29 730	1 095	1 646	(20 417)	12 054

Pour la période de trois mois terminée le 1 mai 2010

	Capital social		Composante capitaux propres des débetures convertibles	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant				
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 341 425	27 702	1 526	1 146	(20 149)	10 225
Résultat net					(338)	(338)
Régime de rémunération à base d'actions (note 18)				-		-
Remboursement de débetures convertibles (note 16)			(86)	86		-
Solde à la fin	1 341 425	27 702	1 440	1 232	(20 487)	9 887

Voir les notes afférentes aux états financiers

Tableaux résumés intermédiaires des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés le	
	30 avril 2011	1 mai 2010
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Résultat avant impôt sur le résultat	(467)	(453)
Ajustements (note 19)	593	624
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 19)	(1 417)	(1 079)
Intérêts reçus	11	-
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(1 280)	(908)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(74)	(62)
Remboursement des débentures convertibles	(225)	(225)
Intérêts payés	(69)	(88)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(368)	(375)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(132)	(438)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(13)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(145)	(438)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 793)	(1 721)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	6 233	3 929
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	4 440	2 208

Voir les notes afférentes aux états financiers

Notes complémentaires

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

1. Description de l'entreprise

Groupe Bikini Village inc. ("Groupe Bikini Village" ou la "Société"), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, commercialise des produits de mode balnéaire tels que maillots de bain, de vêtements de plage et de voyage ainsi que divers accessoires de plage par l'entremise de ses boutiques «Bikini Village» et «Océan Bikini Village».

2. Généralité et conformité aux Normes internationales d'information financière («IFRS» International Financial Reporting Standards)

2.1 Déclaration de conformité

Comme il s'agit des premiers états financiers résumés intermédiaires de la Société en vertu des IFRS, ceux-ci ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34») et à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* («IFRS 1»). Ces états financiers résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux conventions comptables que la Société prévoit adopter dans ses états financiers du 28 janvier 2012.

Les états financiers de la Société pour l'exercice se terminant le 28 janvier 2012 seront les premiers états financiers annuels conformes aux IFRS. En vertu d'IFRS 1, une entité doit inclure une déclaration explicite et sans réserve de conformité aux IFRS dans ses premiers états financiers annuels préparés conformément aux IFRS. La Société inclura cette déclaration de conformité lorsqu'elle publiera ses états financiers annuels de 2011. Les états financiers résumés intermédiaires non audités doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels 2010 de la Société et aux explications de l'incidence de la transition aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie présentés de la Société qui sont communiqués à la note 25, y compris les exemptions et les exceptions d'IFRS 1.

Les états financiers résumés intermédiaires non audités ont été préparés par la direction de Groupe Bikini Village et n'ont pas fait l'objet d'un examen de la part des auditeurs de la Société.

2.2 Base d'établissement

Les principales conventions comptables ont été appliquées de façon constante dans la préparation des états financiers résumés intermédiaires non audités pour toutes les périodes présentées, ce qui comprend l'état de la situation financière d'ouverture (31 janvier 2010), à l'exception de certaines exemptions et exceptions d'IFRS 1 (se reporter à la note 25).

Les conventions comptables présentées ci-dessous sont fondées sur les IFRS et sur les interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee («IFRIC») qui, de l'avis de la Société, s'appliqueront pour la période se terminant le 28 janvier 2012.

L'exercice de la Société porte sur la période de 52 ou 53 semaines se terminant le samedi le plus près du 31 janvier. Les exercices pour les principales informations annuelles de 2010 à fournir présentées dans les états financiers résumés intermédiaires non audités représentent les périodes de 52 semaines terminées le 29 janvier 2011 («exercice 2010») et le 31 janvier 2010 («date de transition»).

Les états financiers résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société.

2.3 Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers qui sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

2. Généralité et conformité aux Normes internationales d'information financière («IFRS» International Financial Reporting Standards) (suite)

La préparation des états financiers conformément aux IFRS fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des conventions comptables retenues par la Société. La note 5 décrit les domaines particulièrement complexes et exigeant un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers.

2.4 Caractère saisonnier

Les activités de la Société ont un caractère saisonnier, les ventes de marchandises étant historiquement plus élevées aux deuxième et quatrième trimestres. Conséquemment, la perte opérationnelle pour le trimestre terminé le 30 avril 2011 n'est pas nécessairement révélatrice des résultats opérationnels d'un exercice complet.

3. Principales conventions comptables

3.1 Constatation des produits

Les ventes sont comptabilisées lorsque le client achète et prend livraison du produit. Les ventes sont constatées déduction faite des retours et rabais et de la provision estimative pour retours et excluent les taxes de vente. Les cartes-cadeaux vendues sont constatées comme passif, et le revenu est constaté lorsque les cartes-cadeaux sont encaissées. La Société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les tendances d'encaissement passées.

3.2 Rémunération fondée sur des actions

La Société offre aux administrateurs, membres de la direction et employés cadres (les «bénéficiaires») un plan de rémunération fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en trésorerie.

Tous les services reçus en contrepartie de l'attribution d'une rémunération fondée sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsqu'un bénéficiaire est rémunéré au moyen de rémunérations fondées sur des actions, la juste valeur des services reçus par ce bénéficiaire est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution et exclut l'incidence des conditions d'acquisition non liées au marché.

La charge est comptabilisée à l'état du résultat net et du résultat global sur la période d'acquisition des droits, soit la période au cours de laquelle toutes les conditions d'acquisition des droits doivent être satisfaites. Pour les attributions dont l'acquisition des droits est échelonnée dans le temps, la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée à l'état du résultat net et du résultat global sur la période d'acquisition des droits pertinente.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révisé son estimation du nombre d'attributions dont les droits seront acquis et comptabilise l'incidence de cette révision à l'état du résultat net et du résultat global.

3.3 Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers sont présentés en dollar canadien, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la Société aux cours de change en vigueur à la date de transaction (cours du jour). Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et de la réévaluation des éléments monétaires au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice sont comptabilisés à l'état du résultat net et du résultat global.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

3. Principales conventions comptables (suite)

Les éléments non monétaires évalués au coût historique sont convertis au cours de change en vigueur à la date de la transaction (non reconvertis). Les éléments non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture.

3.4 Impôts sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée à l'état du résultat net et du résultat global correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et les périodes de présentation de l'information financière antérieures et qui n'ont pas été réglés à la date de présentation de l'information financière. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat avant impôt sur le résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur. La note 5 traite de l'évaluation de la direction relativement à la probabilité du bénéfice imposable futur qui permettra de compenser les actifs d'impôt différé.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées à titre de recouvrement ou de charge d'impôt à l'état du résultat net et du résultat global, sauf s'ils concernent des éléments qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas, l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

3.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse et des instruments financiers ayant une échéance de trois mois ou moins à l'acquisition. La méthode indirecte est utilisée pour présenter les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles au tableau des flux de trésorerie.

3.6 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi, article par article, selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût comprend les coûts d'acquisition et les coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif pouvant être obtenu dans le cours normal des activités, moins les coûts estimatifs nécessaires pour conclure la vente. Les rabais et les remises des fournisseurs sont comptabilisés à titre de réduction du coût des stocks. Une provision au titre de la freinte et de la désuétude des stocks est calculée en fonction des résultats passés. La direction revoit la totalité de la provision afin de déterminer, en fonction de la conjoncture économique, si cette dernière est adéquate.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

3. Principales conventions comptables (suite)

3.7 Immobilisations corporelles

Les équipements et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Ces immobilisations sont amorties en fonction de leur durée d'utilité attendue.

Les équipements et les améliorations locatives en location sont également présentés dans les immobilisations corporelles s'ils sont détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue (déterminée en fonction des autres actifs similaires détenus) si l'on a la certitude raisonnable que la Société deviendra propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location. Sinon, ces actifs sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat et de sa durée d'utilité.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée des immobilisations corporelles. En règle générale, les périodes d'amortissement sont les suivantes :

- ✓ Équipements : 3 à 5 ans
- ✓ Améliorations locatives : 10 ans

Les estimations importantes à l'égard de la valeur résiduelle et de la durée d'utilité sont revues au besoin, mais au moins une fois l'an. De plus, elles peuvent être soumises à un test de dépréciation, comme il est expliqué à la note 3.10.

3.8 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées de coûts liés aux logiciels. Elles sont comptabilisées selon le modèle du coût en vertu duquel les coûts capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative, puisque l'on considère que ces actifs ont une durée d'utilité finie. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont réexaminées à la clôture de chaque exercice. De plus, elles peuvent être soumises à un test de dépréciation, comme il est expliqué à la note 3.10. La durée d'utilité estimée pour les coûts liés aux logiciels est de 5 ans.

3.9 Contrats de location

La classification des contrats de location se fonde sur le degré de transfert au locataire des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif loué. Ainsi, si la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur, le contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement. Dans ce cas-ci, un actif est comptabilisé à la date de début de la période de location à la juste valeur de l'actif loué ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements au titre de la location et des paiements accessoires, le cas échéant. Un montant correspondant est comptabilisé à titre de passif lié aux contrats de location-financement, indépendamment du fait que certains de ces paiements sont versés en entier à la date de début de la période de location.

Les modes d'amortissement et les durées d'utilité des actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement correspondent à ceux appliqués à des actifs similaires dont la Société est légalement propriétaire. Le passif lié aux contrats de location-financement correspondant est réduit des paiements au titre de la location moins les charges d'intérêts, lesquelles sont comptabilisées en charges à titre de charges financières.

Tous les autres contrats de location sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon une base systématique de comptabilisation représentative de l'échelonnement dans le temps des avantages qu'en retirera la Société. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

3. Principales conventions comptables (suite)

Dans l'éventualité où des avantages ont été reçus dans le cadre de la conclusion des contrats de location simple, ces avantages sont comptabilisés à titre de passif (crédits reportés au titre des contrats de location). Le profit cumulé des avantages est comptabilisé comme une diminution de la charge locative selon une base systématique de comptabilisation représentative de l'échelonnement dans le temps des avantages économiques relatifs aux biens loués qu'en retirera la Société.

3.10 Dépréciation des actifs non-courants

Les actifs non-courants à durée d'utilité finie font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Toute perte de valeur, soit le montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable, est comptabilisée dans l'état du résultat net et du résultat global. La valeur recouvrable d'un actif est égale au plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de vente et de sa valeur d'utilité. La Société utilise la valeur d'utilité comme sa valeur recouvrable puisqu'il n'existe aucune base permettant d'estimer de manière fiable le montant que l'on pourrait obtenir de la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables (soit les unités génératrices de trésorerie ou «UGT»). La Société suit l'évolution des pertes de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une reprise possible de ces pertes de valeur.

3.11 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources sera nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traitées comme des actifs éventuels.

Les taux d'actualisation utilisés reflètent les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à ce passif. Les effets liés à la désactualisation des provisions sont constatés à l'état du résultat net et du résultat global.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

3. Principales conventions comptables (suite)

3.12 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme indiqué ci-après.

a) Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- ✓ prêts et créances;
- ✓ actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat;
- ✓ placements détenus jusqu'à leur échéance;
- ✓ actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat net ou en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront.

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du compte de résultat font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de présentation de l'information financière. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Tous les produits et les charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés à l'état du résultat net et du résultat global sont présentés dans les charges financières nettes.

Prêts et créances

Les prêts et les créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. Les débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent les actifs financiers qui sont soit classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat au moment de la comptabilisation initiale. La trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les contrats de change à terme font partie de cette catégorie d'instruments financiers. Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont constatés en à l'état du résultat net et du résultat global.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

3. Principales conventions comptables (suite)

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe autres que les prêts et créances. Les placements sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance si la Société a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers.

b) Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les fournisseurs et autres créiteurs ainsi que la dette à long terme.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif sauf pour les passifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur et dont les profits ou les pertes sont comptabilisés à l'état du résultat net et du résultat global.

c) Instruments financiers composés

Le produit de l'émission d'instruments convertibles doit être divisé en ses deux composantes pertinentes : un emprunt au taux d'intérêt du marché, classé comme un passif financier, et un montant résiduel (la valeur de l'option de conversion), classé comme instrument de capitaux propres. La juste valeur de l'instrument composé lors de l'émission est ventilée entre la composante passif et la composante capitaux propres de façon à ce que la comptabilisation séparée de ces composantes ne donne lieu à aucun profit ni perte. Il faut commencer par établir la juste valeur de la composante de passif, en utilisant le taux d'intérêt en vigueur pour un instrument d'emprunt analogue dénué de composante de capitaux propres. Ensuite, la valeur de la composante de capitaux propres s'établit en soustrayant la juste valeur de la composante de passif de la juste valeur de l'instrument composé dans son entier.

Les coûts de transaction liés à l'émission d'un instrument composé sont affectés aux composantes passifs et capitaux propres de l'instrument au prorata de la répartition de la juste valeur de l'instrument lors de sa comptabilisation initiale.

La composante passif de l'instrument composé, à condition qu'il ne soit pas classé comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat, est comptabilisée au coût amorti. Cela signifie que la valeur comptable initiale ira croissante, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, jusqu'à atteindre la valeur nominale de l'instrument payable à l'échéance.

3.13 Capitaux propres

Le capital social représente la valeur nominale des actions émises.

Le surplus d'apport comprend les options de conversion des débetures convertibles qui sont échues, ainsi que les escomptes relatif au rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et au rachat d'actions dans le cadre de l'offre de droits. Le surplus d'apport comprend également le coût de rémunération au titre du régime d'options d'achat d'actions de la Société.

Le déficit comprend l'ensemble des bénéfices ou pertes non distribué(e)s de la période en cours et des périodes antérieures.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

3. Principales conventions comptables (suite)

3.14 Résultat par action

Le résultat par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré des actions en circulation durant la période de présentation de l'information financière. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour calculer le résultat dilué par action. Aux fins du calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est majoré pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises découlant de l'exercice présumé des options, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en présumant que le produit découlant de l'exercice des options ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non constatée servent à acheter des actions au cours moyen de l'action pendant l'exercice.

4. Normes publiées mais non encore appliquées

La Société surveille le processus d'établissement des normes relativement aux nouvelles normes émises par l'International Accounting Standard Board (l'IASB) qu'elle pourrait devoir adopter dans l'avenir. Puisque l'incidence d'une norme proposée peut varier au cours de la période d'examen, la Société ne fait aucun commentaire publiquement jusqu'à ce que la norme soit définitive et que les incidences aient été établies.

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers* – comptabilisation et évaluation. La norme fournit des indications sur le classement et de l'évaluation des actifs financiers. En octobre 2010, l'IASB a modifié l'IFRS 9 afin d'y ajouter des indications sur le classement et l'évaluation des passifs financiers, ainsi que des exigences concernant la décomptabilisation d'actifs financiers et de passifs financiers. IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société n'a pas encore évalué son incidence sur la classification des actifs et passifs financiers pour lesquels des informations devront être fournies dans les notes complémentaires.

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette norme fournit des directives visant à accroître l'uniformité et la comparabilité des évaluations à la juste valeur des informations connexes à fournir par l'entremise d'une «hiérarchie de la juste valeur». Cette norme s'applique lorsqu'une autre norme IFRS exige ou permet des évaluations à la juste valeur ou des informations sur les évaluations à la juste valeur. IFRS 13 ne s'applique pas aux transactions dont la rémunération est fondée sur des actions, aux contrats de location et aux évaluations qui ne sont pas des évaluations à la juste valeur mais qui sont analogues à celles-ci. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

Certaines autres normes ont été publiées mais n'ont aucune incidence sur la Société.

5. Jugements significatifs et sources d'incertitudes relatives aux estimations

La préparation d'états financiers selon les IFRS exige que la direction pose un certain nombre de jugements, établisse des estimations et fasse des hypothèses qui ont des incidences sur la comptabilisation et l'évaluation des montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. La Société fonde ses estimations sur des données historiques de même que sur divers autres jugements et hypothèses jugés raisonnables dans les circonstances. Les jugements, hypothèses et estimations comptables critiques inhérents aux conventions comptables ci-dessus sont présentés dans les paragraphes qui suivent.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

5. Jugements significatifs et sources d'incertitudes relatives aux estimations (suite)

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts d'acquisition et les coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif pouvant être obtenu dans le cours normal des activités moins les coûts estimatifs nécessaires pour conclure la vente. Une provision au titre de la freinte et de la désuétude des stocks est calculée en fonction des résultats passés. Étant donné que les stocks et le coût des marchandises vendues constituent des éléments importants des états financiers, toute variation des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence significative sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société.

Rémunération fondée sur des actions

Une charge de rémunération est constatée pour toutes les attributions d'options d'achat d'actions. Elle est calculée selon la méthode fondée sur la juste valeur à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes. Pour déterminer la juste valeur des options d'achat d'actions, la Société utilise des hypothèses concernant le taux d'intérêt sans risque, la durée prévue, la volatilité prévue et le taux de dividende prévu. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait affecter la charge de rémunération à l'état du résultat net et du résultat global.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôt différé sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donnerait lieu la réalisation des actifs ou le règlement des passifs à leur valeur comptable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués d'après l'estimation de la direction des taux d'imposition pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. Ainsi, l'établissement de la charge ou du recouvrement d'impôts et de l'impôt différé exige l'utilisation d'estimations, d'hypothèses et l'application du jugement qui, utilisés différemment, pourraient générer des valeurs comptables différentes pour les impôts différés à l'état de la situation financière et ainsi affecter la charge ou le recouvrement d'impôts à l'état du résultat net et du résultat global.

Déventures convertibles

La Société présente séparément à l'état de la situation financière la composante passif et la composante capitaux propres des déventures convertibles. La juste valeur de l'instrument composé lors de l'émission est ventilée entre la composante passif et la composante capitaux propres de façon à ce que la comptabilisation séparée de ces composantes ne donne lieu à aucun profit ni perte. Il faut commencer par établir la juste valeur de la composante de passif, en utilisant le taux d'intérêt en vigueur pour un instrument d'emprunt analogue dénué de composante de capitaux propres. Ensuite, la valeur de la composante de capitaux propres s'établit en soustrayant la juste valeur de la composante de passif de la juste valeur de l'instrument composé dans son entier. Ainsi, les estimations effectuées pour déterminer la juste valeur de la composante passif incluse dans les déventures convertibles pourraient avoir une incidence sur la charge d'intérêts de la période constatée dans les états financiers si celle-ci était inadéquate.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

5. Jugements significatifs et sources d'incertitudes relatives aux estimations (suite)

Autres estimations

La Société a fait certaines autres estimations qui, même si elles n'exigent pas le même degré de jugement que les estimations décrites ci-dessus, sont importantes pour la compréhension des états financiers de la Société. Ces estimations ont trait à l'estimation de la durée de vie utile aux fins de l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles, l'évaluation de la recouvrabilité des actifs à long terme, à l'établissement des provisions liées aux obligations de mises hors services et de certaines charges à payer. La direction évalue sur une base continue ses estimations et ses jugements dans ces domaines en fonction de ses principaux résultats historiques et d'autres facteurs pertinents. Les estimations de la direction en date des états financiers reflètent son meilleur jugement compte tenu de tous les faits et circonstances connus. Ainsi, ces estimations pourraient devoir être ajustées dans l'avenir, à mesure que d'autres faits seront connus ou que les circonstances changeront.

6. Stocks

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2011, la Société a comptabilisé un montant de 152 000 \$ au titre de la dépréciation des stocks (206 000 \$ en 2010) du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût, et aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise. Les dépréciations sont incluses dans le coût des ventes.

La totalité des stocks sont donnés en nantissement de passifs (note 15).

7. Charges par nature

	Trois mois terminés le	
	30 avril 2011	1 mai 2010
	\$	\$
Salaires et avantages à court terme	2 487	2 564
Rémunération fondée sur des actions (note 18)	10	-
Amortissement et dépréciation	334	344
Frais d'occupation	2 200	2 300
Autres frais	845	775
Frais d'exploitation et d'administration	5 876	5 983

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

8. Charges financières nettes

Les charges financières nettes de la Société se détaillent comme suit :

	Trois mois terminés le	
	30 avril 2011	1 mai 2010
	\$	\$
Charges d'intérêts:		
Dette à long terme	10	11
Débentures convertibles	197	224
	207	235
Charges financières autres	20	22
Produits d'intérêts	(11)	-
Charges financières nettes	216	257

9. Recouvrement d'impôts sur le résultat

Le rapprochement du recouvrement d'impôts sur le résultat, calculé selon les taux d'imposition statutaires du gouvernement fédéral et des provinces concernées, avec le recouvrement d'impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	Trois mois terminés le	
	30 avril 2011	1 mai 2010
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	(467)	(453)
Taux de base statutaire combiné	28,24%	30,13%
	(132)	(136)
Ajustements dus aux éléments suivants:		
Rémunération à base d'action	3	-
Intérêts non déductibles sur les débentures convertibles	38	43
Composante capitaux propres des débentures convertibles	(35)	(38)
Effet de la variation des taux d'imposition sur les impôts différés	12	16
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(114)	(115)

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

9. Recouvrement d'impôts sur le résultat (suite)

Le recouvrement d'impôts sur le résultat se détaille comme suit :

	Trois mois terminés le	
	30 avril 2011	1 mai 2010
	\$	\$
Exigible		
Charge d'impôts de la période courante	-	-
Charge d'impôts des périodes antérieures	-	-
	-	-
Différé		
Naissance et renversement des différences temporelles	23	2
Variation des pertes autres qu'en capital inutilisées	(144)	(123)
Incidence de la variation des taux d'imposition	7	6
	(114)	(115)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(114)	(115)

La note 13 fournit des informations sur les actifs d'impôt différé de la Société.

10. Résultat par action *

Le montant utilisé au numérateur dans le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action* est le même que celui attribuable aux actionnaires. Aucun rapprochement n'est donc nécessaire pour le résultat de 2011 et 2010.

Le nombre moyen pondéré d'actions* ordinaires utilisé au dénominateur dans le calcul du résultat de base est de 1 910 597 actions* (1 341 425 actions* en 2010).

Des options donnant droit d'acheter 129 200 actions* au cours de la période terminée le 30 avril 2011 (37 600 actions* en 2010) susceptibles de diluer le résultat de base par action* dans le futur n'ont pas été prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action* en raison de leurs effets antidilutifs.

Des débetures pour 2 850 000 \$ (3 750 000 \$ en 2010) pouvant être converties en 114 000 actions* ordinaires (150 000 actions* en 2010) susceptibles de diluer le résultat de base par action* à l'avenir n'ont pas été pris en compte dans le calcul du résultat par action* dilué en raison de leurs effets antidilutifs.

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

11. Immobilisations corporelles

	Équipements	Améliorations locatives	Équipement en location- financement	Améliorations locatives en location- financement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute					
Solde au 29 janvier 2011	786	10 783	523	584	12 676
Acquisition	62	99	-	-	161
Solde au 30 avril 2011	848	10 882	523	584	12 837
Amortissement et dépréciation					
Solde au 29 janvier 2011	405	4 799	235	138	5 577
Amortissement	39	222	25	15	301
Solde au 30 avril 2011	444	5 021	260	153	5 878
Valeur comptable nette au 30 avril 2011	404	5 861	263	431	6 959

	Équipements	Améliorations locatives	Équipement en location- financement	Améliorations locatives en location- financement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute					
Solde au 31 janvier 2010	720	9 941	522	584	11 767
Acquisition	9	345	-	-	354
Solde au 1 mai 2010	729	10 286	522	584	12 121
Amortissement et dépréciation					
Solde au 31 janvier 2010	253	3 962	133	79	4 427
Amortissement	36	235	25	15	311
Solde au 1 mai 2010	289	4 197	158	94	4 738
Valeur comptable nette au 1 mai 2010	440	6 089	364	490	7 383

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

11. Immobilisations corporelles (suite)

	Équipements	Améliorations locatives	Équipement en location- financement	Améliorations locatives en location- financement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute					
Solde au 31 janvier 2010	720	9 941	522	584	11 767
Acquisition	85	1 431	1	-	1 517
Radiation	(19)	(589)	-	-	(608)
Solde au 29 janvier 2011	786	10 783	523	584	12 676
Amortissement et dépréciation					
Solde au 31 janvier 2010	253	3 962	133	79	4 427
Radiation	(19)	(589)	-	-	(608)
Amortissement	151	1 035	102	59	1 347
Dépréciation	20	479	-	-	499
Reprise de perte de valeur	-	(88)	-	-	(88)
Solde au 29 janvier 2011	405	4 799	235	138	5 577
Valeur comptable nette au 29 janvier 2011	381	5 984	288	446	7 099

	Équipements	Améliorations locatives	Équipement en location- financement	Améliorations locatives en location- financement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute	720	9 941	522	584	11 767
Amortissement et dépréciation	253	3 962	133	79	4 427
Valeur comptable nette au 31 janvier 2010	467	5 979	389	505	7 340

Toutes les charges d'amortissement et dépréciation (ou les reprises le cas échéant) sont présentées dans le poste « Amortissement et dépréciation ». Les immobilisations corporelles ont été données en nantissement de passifs (voir note 15).

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

12. Immobilisations incorporelles

Au	30 avril 2011	1 mai 2010	29 janvier 2011	31 janvier 2010
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute				
Solde au début de la période	647	642	642	614
Acquisition	13	-	5	128
Radiation	-	-	-	(100)
Solde à la fin de la période	660	642	647	642
Amortissement et dépréciation				
Solde au début de la période	277	145	145	128
Radiation	-	-	-	(100)
Amortissement	33	33	132	117
Solde à la fin de la période	310	178	277	145
Valeur comptable nette à la fin de la période	350	464	370	497

Toutes les charges d'amortissement et de dépréciation (ou les reprises le cas échéant) sont présentées dans le poste « Amortissement et dépréciation ».

13. Actifs d'impôt différé

L'impôt différé découlant des différences temporelles et des pertes fiscales inutilisées se résume comme suit au 30 avril 2011:

Actifs (passifs) d'impôt différé	Solde au 29 janvier 2011	Comptabilisés en résultat net	Solde au 30 avril 2011
	\$	\$	\$
Actif courant			
Stocks	182	(10)	172
Actif non-courant			
Autres éléments d'actifs	50	(3)	47
Immobilisations corporelles	(211)	(50)	(261)
Immobilisations incorporelles	20	5	25
Passif courant			
Provisions	9	1	10
Passif non-courant			
Provisions	32	(2)	30
Crédits reportés	183	(9)	174
Débitures convertibles	(291)	40	(251)
Autres éléments de passifs	-	(2)	(2)
Pertes fiscales inutilisées	423	144	567
Actif d'impôt différé	397	114	511

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

13. Actifs d'impôt différé (suite)

L'impôt différé pour la période comparative au 1^{er} mai 2010 se résume comme suit :

Actifs (passifs) d'impôt différé	Solde au 31 janvier 2010	Comptabilisés en résultat net	Solde au 1 mai 2010
	\$	\$	\$
Actif courant			
Stocks	217	(14)	203
Actif non-courant			
Autres éléments d'actifs	23	(1)	22
Immobilisations corporelles	(118)	(45)	(163)
Immobilisations incorporelles	(14)	9	(5)
Passif courant			
Provisions	13	(1)	12
Passif non-courant			
Provisions	24	-	24
Crédits reportés	196	(5)	191
Débentures convertibles	(451)	51	(400)
Autres éléments de passifs	7	(2)	5
Pertes fiscales inutilisées	519	123	642
Actif d'impôt différé	416	115	531

L'impôt différé au 29 janvier 2011 se résume comme suit :

Actifs (passifs) d'impôt différé	Solde au 31 janvier 2010	Comptabilisés aux capitaux propres	Comptabilisés en résultat net	Solde au 29 janvier 2011
	\$	\$	\$	\$
Actif courant				
Stocks	217	-	(35)	182
Actif non-courant				
Autres éléments d'actifs	23	38	(11)	50
Immobilisations corporelles	(118)	-	(93)	(211)
Immobilisations incorporelles	(14)	-	34	20
Passif courant				
Provisions	13	-	(4)	9
Passif non-courant				
Provisions	24	-	8	32
Crédits reportés	196	-	(13)	183
Débentures convertibles	(451)	-	160	(291)
Autres éléments de passifs	7	-	(7)	-
Pertes fiscales inutilisées	519	-	(96)	423
Actif d'impôt différé	416	38	(57)	397

Tous les actifs d'impôt différé à l'exception de ceux relatifs aux pertes en capital, ont été comptabilisés dans l'état de la situation financière.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

13. Actifs d'impôt différé (suite)

Au 30 avril 2011, la Société dispose d'un solde de pertes autre qu'en capital d'un montant de 2 132 000 \$ (2 417 000 \$ en 2010) pouvant servir à réduire le revenu imposable des exercices ultérieurs. Ces pertes viennent à échéance en 2030 et 2032 et un actif d'impôt différé relatif à ces pertes a été comptabilisé.

De plus, au 30 avril 2011, la Société a des pertes en capital reportables prospectivement d'un montant de 1 178 000 \$ (1 178 000 \$ en 2010). Ces pertes peuvent être appliquées indéfiniment contre des gains en capital futurs. Les actifs d'impôts différés relatifs à ces pertes en capital n'ont pas été comptabilisés.

14. Provisions

Au	30 avril 2011	1 mai 2010	29 janvier 2011
	\$	\$	\$
Solde au début de la période	150	131	131
Provisions constituées au cours de la période	14	17	56
Provisions utilisées au cours de la période	(30)	(28)	(37)
Provisions reprises au cours de la période	-	-	(4)
Charge de désactualisation	1	1	4
Solde à la fin de la période	135	121	150
Courant	22	31	32
Non-courant	113	90	118
	135	121	150

Au	31 janvier 2010
	\$
Courant	43
Non-courant	88
	131

Les provisions de la Société sont constituées de provisions pour les retours sur les ventes ainsi que pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations («OMHS»). Les provisions pour retours sont comptabilisées suite à l'obligation que la Société a envers ses clients de les rembourser selon la politique d'échange et de remboursement. L'estimation raisonnable de la juste valeur de l'obligation est effectuée à partir du jugement de la Société ainsi que de son expérience antérieure. Les provisions pour retours au 29 janvier 2011 ont été réglées au cours de la période terminée le 30 avril 2011 ou renversées.

Dans le cadre de ses baux liés aux emplacements, la Société s'est généralement engagée à remettre chaque emplacement dans son état initial en tenant compte d'un usage normal. Afin de calculer une provision pour les OMHS, la Société a utilisé les hypothèses suivantes :

- ✓ la Société prévoit que l'OMHS sera éteinte à la fin des termes des baux;
- ✓ les coûts de restauration des lieux qui sont représentatifs de ce que des tiers fournisseurs factureraient à la Société pour la remise en état des lieux;
- ✓ les taux d'inflation prévus selon les taux d'inflation passés; et
- ✓ les taux sans risque avant impôts ajustés en fonction des risques spécifiques à ces obligations.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

15. Dette à long terme

Au	30 avril 2011	1 mai 2010	29 janvier 2011	31 janvier 2010
	\$	\$	\$	\$
Obligations découlant d'un contrat de location-financement remboursable en 48 versements égaux, échéant en novembre 2012, intérêts au taux fixe de 5,63 %	421	667	483	727
Obligations découlant d'un contrat de location-financement remboursable en 48 versements égaux, échéant en mars 2014, intérêts au taux fixe de 6,56 %	78	101	84	60
Obligations découlant d'un prêt à terme remboursable en 36 versements, échéant en juin 2013, intérêts au taux préférentiel du prêteur + 4,50%	54	-	60	-
	553	768	627	787
Portion courante	311	271	307	259
	242	497	320	528

Le 4 juin 2010, la Société a obtenu un prêt à terme pour le financement d'aménagements au centre de distribution.

Au 30 avril 2011, la Société dispose d'une facilité de crédit à demande d'un montant maximal de 1 500 000 \$ renouvelable annuellement, et dont aucune somme n'était utilisée au 30 avril 2011. Un premier segment de 1,5 million \$ est disponible en tout temps et si nécessaire, une augmentation saisonnière de 1,5 million \$ est également disponible du 15 septembre au 15 décembre pour un total de 3 millions \$. Le maximum utilisable est limité à un pourcentage de la valeur des stocks diminué des réserves spécifiques et des créances prioritaires. Au 30 avril 2011, le montant disponible en fonction de la formule de margination était de 1,3 million \$. De plus, dans le cadre normal de ses activités en 2010, la Société a procédé à l'émission de lettres de crédit et de lettres de garantie de bonne exécution en diminution de cette facilité, pour un total de 162 000 \$ qui viennent à échéance en août 2011.

Cette facilité est garantie par une hypothèque universelle de premier rang grevant les stocks, les créances ainsi que les immobilisations corporelles de la Société et porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1,5% % (3,95 % en 2010). En vertu des ententes relatives à la facilité de crédit, la Société est soumise à une clause restrictive concernant le respect d'un ratio financier. En date du 30 avril 2011, la Société était en conformité avec la clause restrictive applicable en vertu de cette facilité de crédit.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

15. Dette à long terme (suite)

Les paiements minimaux futurs au titre de la location-financement à la date de clôture de chaque période considérée se résume comme suit :

	Paiements minimaux exigibles au titre de la location			
	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
30 avril 2011				
Paiements au titre de la location	308	219	-	527
Charges financières	(22)	(6)	-	(28)
Valeurs actuelles nettes	286	213	-	499
1 mai 2010				
Paiements au titre de la location	308	526	-	834
Charges financières	(37)	(29)	-	(66)
Valeurs actuelles nettes	271	497	-	768
29 janvier 2011				
Paiements au titre de la location	308	296	-	604
Charges financières	(26)	(11)	-	(37)
Valeurs actuelles nettes	282	285	-	567
31 janvier 2010				
Paiements au titre de la location	295	562	-	857
Charges financières	(36)	(34)	-	(70)
Valeurs actuelles nettes	259	528	-	787

Les paiements minimaux futurs au titre du prêt à terme à la date de clôture de chaque période considérée se résume comme suit :

	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 avril 2011	25	29	-	54
Au 1 mai 2010	-	-	-	-
Au 29 janvier 2011	25	35	-	60
Au 31 janvier 2010	-	-	-	-

16. Débentures convertibles

Au	30 avril 2011	1 mai 2010	29 janvier 2011	31 janvier 2010
	\$	\$	\$	\$
Composante passif des débentures convertibles	1 861	2 203	1 947	2 280
Portion courante	900	900	900	900
	961	1 303	1 047	1 380

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

16. Débentures convertibles (suite)

Le 25 mai 2007, Groupe Bikini Village avait annoncé la signature d'une convention de souscription avec le Fonds de Solidarité FTQ (le «Fonds») selon laquelle le Fonds pourrait investir jusqu'à 4,5 millions \$ dans la Société. À la fin du deuxième trimestre de 2007, le Fonds avait déjà souscrit à une débenture convertible non garantie d'un somme de 2,5 millions \$. Jusqu'au 25 mai 2009, au gré de la Société et à certaines conditions, le Fonds pouvait souscrire à des débentures additionnelles aux mêmes modalités, et ce, jusqu'à concurrence de 2 millions \$, pour un investissement total de 4,5 millions \$.

Le 21 octobre 2008, à la demande de la Société, le Fonds a souscrit une somme additionnelle de 2 millions \$ en débentures convertibles non garanties.

Ces débentures portent intérêt à un taux annuel de 8 %, payable mensuellement, et sont rachetées par la Société depuis le 1^{er} juillet 2009, au moyen de 60 versements mensuels égaux.

Depuis le 1^{er} juin 2009, le Fonds, à son choix, peut exercer son privilège de convertir ses débentures en actions ordinaires de la Société à un taux de conversion de 25 \$ l'action (suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010). Dans l'éventualité d'un défaut ou d'un changement de contrôle de la Société, le Fonds pourra potentiellement convertir ses débentures à un taux de conversion plus avantageux.

La Société a comptabilisé séparément la composante passif et la composante capitaux propres des débentures convertibles selon les IFRS. Une première composante passif au montant de 1 004 000 \$ représentant la valeur actuelle des futurs versements d'intérêts requis à l'égard des débentures, calculée au moyen des taux d'intérêts qui prévalaient pour les instruments financiers non convertibles à la date de l'émission, a été comptabilisée en 2007, alors qu'une composante passif au montant de 858 000 \$ a été comptabilisée en regard de l'émission de débentures de 2008.

Au 25 mai 2007, la composante capitaux propres qui représente le montant résiduel attribuable à l'option de conversion du passif a été comptabilisée au crédit des capitaux propres pour un montant de 1 496 000 \$. Au 21 octobre 2008, la composante capitaux propres de la deuxième tranche a été comptabilisée au montant de 1 142 000 \$.

Des frais totaux de 197 000 \$ ont été encourus en 2007 pour la mise en place du financement en débentures non garanties convertibles, pouvant atteindre 4,5 millions \$. Ces frais ont été affectés aux composantes passif et capitaux propres au prorata de la répartition de la juste valeur de l'instrument lors de leur comptabilisation initiale.

Les intérêts passés en charges au cours de l'exercice sont calculés au moyen de l'application d'un taux d'intérêt effectif de 41,3 %. La composante passif est évaluée au coût amorti. L'écart entre la valeur comptable de la composante passif à la date d'émission et le montant présenté dans l'état de la situation financière au 30 avril 2011 représente le taux d'intérêt effectif moins les intérêts payés et les versements en capital effectués à cette date.

Les paiements en capital exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 avril 2011	900	1 950	-	2 850
Au 1 mai 2010	900	2 850	-	3 750
Au 29 janvier 2011	900	2 175	-	3 075
Au 31 janvier 2010	900	3 075	-	3 975

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

17. Capitaux propres

17.1 Capital social

Le capital social autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote et un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote. Les actions ordinaires confèrent à leurs porteurs un vote par action et le droit de recevoir les dividendes, action pour action, que le Conseil détermine, tandis que les actions privilégiées ne confèrent pas à leur porteurs le droit de voter aux assemblées des actionnaires, ni d'y être convoqués ou d'y assister. Cependant, ceux-ci confèrent le droit de recevoir des dividendes préférentiels qui sont cumulatifs ou non. Les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions ordinaires quant au paiement de dividendes et au remboursement de capital en cas de dissolution, de liquidation ou autre distribution de l'actif de la Société.

Le nombre maximum d'actions ordinaires de la Société pouvant être émises aux termes du régime d'options d'achat d'actions ordinaires est égal à 10 % du nombre d'actions en circulation au moment de l'attribution excluant celles émises dans le cadre du Régime (voir note 18 pour obtenir plus de précisions sur la rémunération fondée sur des actions).

Placement de droits

Le 9 juillet 2010, la Société a déposé une offre de droits finale auprès de la Bourse de Toronto (la « TSX ») et des organismes de réglementation des valeurs mobilières à l'égard d'un placement de droits (le « placement de droit »).

Aux termes du placement de droit, chaque porteur d'actions ordinaires (les « actions ») inscrit à la date de clôture des registres, soit le 19 juillet 2010, a reçu un droit (un « droit ») pour chaque action qu'il détenait. Il fallait quatre droits et un montant de 0,03 \$ pour souscrire une action antérieure au regroupement.

Le 17 août 2010, la Société a réalisé son placement de droits et son placement privé de façon simultanée. Tous les droits ont été exercés dans le cadre du placement de droits, par conséquent, la Société a émis 41 919 528 actions. En outre, la Société a donné à la caution la possibilité de souscrire des actions au prix de 0,03 \$ chacune dans le cadre du placement privé. Par conséquent, 29 298 650 actions ont été souscrites dans le cadre du placement privé. Donc, dans le cadre du placement de droits et du placement privé, la Société a émis un total de 71 218 178 actions ordinaires au prix de 0,03 \$ chacune, pour un produit brut total de 2,1 millions \$.

Regroupement

À l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 11 juin 2010, ceux-ci ont adopté une résolution autorisant les administrateurs de la Société à procéder au regroupement des actions ordinaires (le « regroupement »). Le 9 septembre 2010, le ratio de regroupement a été fixé à une nouvelle action pour chaque 125 actions en circulation. Le 27 septembre 2010, le regroupement a été annoncé et a pris effet le 30 septembre 2010. Aucune fraction d'action n'a été émise par suite du regroupement. Toutes les fractions ont été arrondies au nombre entier inférieur le plus près. Ainsi, 236 914 041 actions ont été annulées dans le cadre du regroupement. Pour chaque action antérieure au regroupement qui ne faisait pas partie d'une action postérieure au regroupement, les actionnaires ont reçu un montant au comptant qui devait correspondre (i) à 0,05 \$ ou (ii) au cours (au sens donné à ce terme dans les règles de la TSX) de l'action en question à la date de prise d'effet du regroupement, selon le plus élevé de ces montants. Les actionnaires ont ainsi obtenu 0,05 \$ par action. Le montant débité au capital social lors du rachat des 71 655 actions au terme du regroupement comprend une contrepartie en espèces de 4 000 \$ alors qu'une valeur de 5 000 \$ d'escompte au rachat a été attribuée au surplus d'apport au troisième trimestre de 2010.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

17. Capitaux propres (suite)

17.2 Surplus d'apport

Le surplus d'apport figurant dans les capitaux propres comprend :

Au	30 avril 2011	1 mai 2010	29 janvier 2011	31 janvier 2010
	\$	\$	\$	\$
Escompte sur rachat d'actions	601	596	601	596
Rémunération fondée sur des actions	411	348	401	348
Options de conversion des débetures convertibles échues	634	288	548	202
	1 646	1 232	1 550	1 146

18. Rémunération fondée sur des actions *

Le régime d'options d'achat d'actions ordinaires (le «Régime») en place a pour but de fournir à ses bénéficiaires une incitation additionnelle à promouvoir au meilleur de leurs habilités les intérêts de la Société, et de récompenser leurs compétences en gestion, leurs contributions spéciales, leurs efforts, leurs performances, leurs services rendus et à rendre, ainsi que leur loyauté envers la Société.

La durée des options, leur prix d'exercice, le nombre d'action en faisant l'objet, la fréquence à laquelle elles pourront être exercées, de même que toute autre modalité d'exercice des options sont, sous réserve des règles de la Bourse de Toronto, déterminés par résolution du conseil d'administration de la Société au moment de l'octroi des options aux bénéficiaires.

Toute option attribuée en vertu du Régime peut être exercée, sous réserve de toute autre restriction que peut imposer le conseil d'administration de la Société à cet égard, en tout temps dans un délai ne dépassant pas dix ans à compter de la date d'attribution de chaque option.

Les options sur actions et les prix d'exercice moyens pondérés se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

	Trois mois terminés le 30 avril 2011		Trois mois terminés le 1 mai 2010	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	54 200	7,81	37 600	11,73
Attribuées	75 000	4,11	-	-
Exercées	-	-	-	-
Expirées	-	-	-	-
Renoncées	-	-	-	-
Solde à la fin	129 200	5,66	37 600	11,73
Options exerçables à la fin	35 000	10,04	37 600	11,73

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

18. Rémunération fondée sur des actions * (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options sur actions au 30 avril 2011 :

Fourchettes des prix d'exercice \$	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle moyenne restante	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré \$
3,75 à 4,11	103 800	9,70	4,01	9 600	3,75
10,00	14 400	7,00	10,00	14 400	10,00
13,75 à 16,25	11 000	5,40	15,57	11 000	15,57
	129 200	9,10	5,66	35 000	10,04

Le 29 avril 2011, la Société a attribué à certains de ses dirigeants et administrateurs, 75 000 options d'achat d'actions ordinaires à un prix de 4,11 \$ qui peuvent être exercées à n'importe quel moment au cours des trois années subséquentes à raison de 33 1/3 % par année. Ces options viennent à échéance en 2021. La juste valeur de ces options d'achat d'actions a été estimée au montant de 321 000 \$ à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation *Black & Scholes* d'après les hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,76 %, dividende zéro, durée de vie prévue de sept ans, volatilité prévue de 85 %.

Le 9 septembre 2010, la Société a attribué à certains de ses dirigeants, 28 800 options d'achat d'actions ordinaires à un prix de 3,75 \$ qui peuvent être exercées à n'importe quel moment au cours des trois années subséquentes à raison de 33 1/3 % par année. Ces options viennent à échéance en 2020. La juste valeur de ces options d'achat d'actions a été estimée au montant de 110 000 \$ à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation *Black & Scholes* d'après les hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,35 %, dividende zéro, durée de vie prévue de sept ans, volatilité prévue de 85 %.

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options sur actions au 1 mai 2010 :

Fourchettes des prix d'exercice \$	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle moyenne restante	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré \$
10,00	25 600	8,00	10,00	25 600	10,00
13,75 à 16,25	12 000	6,40	15,42	12 000	15,42
	37 600	7,50	11,73	37 600	11,73

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur une période de temps postérieure à la réorganisation du capital de la Société ayant eu lieu le 2 août 2004.

La totalité, soit 10 000 \$, de la charge résultant de transaction dont la rémunération est fondée sur des actions a été comptabilisée à l'état résumé intermédiaire du résultat net et du résultat global de la période se terminant le 30 avril 2011 (néant en 2010) et portée au crédit du surplus d'apport.

* Suite à un regroupement de 1 pour 125 qui a pris effet le 30 septembre 2010.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

19. Informations supplémentaires

a) L'établissement du résultat net de la Société tenait compte d'une perte de change de 98 000 \$ (perte de 76 000 \$ en 2010).

b) Informations supplémentaires sur la trésorerie et équivalents de trésorerie

Au	30 avril 2011	1 mai 2010	29 janvier 2011	31 janvier 2010
	\$	\$	\$	\$
Soldes bancaires	3 440	2 208	3 233	3 929
Certificats de dépôt à terme	1 000	-	3 000	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 440	2 208	6 233	3 929

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

19. Informations supplémentaires (suite)

c) Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Les ajustements pour les éléments sans effet de trésorerie et les ajustements liés à la variation du fonds de roulement suivants ont été apportés au résultat avant impôt afin d'obtenir les flux de trésorerie opérationnels :

	Trois mois terminés le	
	30 avril 2011	1 mai 2010
	\$	\$
i) Ajustements pour:		
Amortissements - Immobilisations corporelles	261	271
Amortissements - Immobilisations biens loués	40	40
Amortissements - Immobilisations incorporelles	33	33
Intérêts capitalisés à la composante passif des débetures et amortissement des frais de financement	139	148
Charge de désactualisation	1	1
Intérêts de la dette à long terme	10	11
Intérêts des débetures convertibles	58	76
Produits d'intérêts	(11)	-
Rémunération fondée sur des actions	10	-
Perte de change latente	75	44
Amortissement des crédits reportés au titre des contrats de location	(21)	(21)
Crédits reportés au titre des contrats de location	(2)	21
	593	624
ii) Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	184	120
Stocks	(240)	154
Charges payées d'avance	170	20
Fournisseurs et autres créditeurs	(1 514)	(1 361)
Provisions	(17)	(12)
	(1 417)	(1 079)
iii) Informations supplémentaires		
Opérations sans effet sur la trésorerie et équivalents de trésorerie:		
Acquisitions d'immobilisations comprises dans les fournisseurs et autres créditeurs	39	85
Acquisitions d'immobilisations par contrats de location	-	43
Acquisitions d'immobilisations par la prise en charge d'obligations liées à la mise hors service incluses dans les provisions	1	1

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

20. Engagements

La Société est liée par des contrats de location de locaux commerciaux. La plupart de ces baux ont un loyer minimal annuel et un loyer conditionnel calculé sur un pourcentage des ventes brutes avec plusieurs options de renouvellement pouvant être exercées au gré de la Société ou du locateur. La majeure partie des contrats de location sont des contrats de location dits «nets», c'est-à-dire qu'ils requièrent des paiements supplémentaires pour couvrir le coût des assurances, les taxes et les frais d'entretien et de services publics.

Les paiements au titre de la location comptabilisés comme charges au cours de la période totalisent 1 311 000 \$ (1 373 000 \$ en 2010). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. De plus, des loyers conditionnels totalisant 7 000 \$ (néant en 2010) ont été comptabilisés comme charges au cours de la période.

Le tableau suivant présente au 30 avril 2011 les engagements financiers relatifs aux paiements minimaux au titre des contrats de location simple pour les boutiques, le siège social et le centre de distribution, exclusion faite des montants supplémentaires basés sur les ventes, les taxes et les autres coûts, ainsi que les montants se rapportant aux ententes visant l'achat de biens et de services qui ont un droit juridiquement exécutoire sur la Société :

	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Obligations en vertu des contrats de location simple	5 059	10 970	3 337	19 366
Obligations d'achats	8 562	552	-	9 114
	13 621	11 522	3 337	28 480

21. Opérations entre parties liées

Les parties liées de la Société incluent les principaux dirigeants qui sont les membres du conseil d'administration ainsi que les hauts dirigeants de la Société. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Trois mois terminés le	
	30 avril 2011	1 mai 2010
	\$	\$
Salaires et avantages à court terme	160	150
Rémunération fondée sur des actions	9	-
Total de la rémunération	169	150

22. Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital se présentent comme suit :

- ✓ de disposer des liquidités nécessaires au financement des projets d'immobilisations ainsi que de ses besoins en fonds de roulement de manière à faciliter sa croissance; et
- ✓ de maintenir un solide capital de manière à conserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché.

Le capital de la Société se compose :

- ✓ de la dette à long terme y compris de la tranche courante;
- ✓ de débentures non garanties convertibles y compris de la tranche courante; et
- ✓ des capitaux propres.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

22. Gestion du capital (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire des données quantitatives à l'égard du capital de la Société :

Au	30 avril 2011	1 mai 2010	29 janvier 2011	31 janvier 2010
	\$	\$	\$	
Dette à long terme y compris la portion courante	553	768	627	787
Composante passif des débetures convertibles y compris la portion courante	1 861	2 203	1 947	2 280
Capitaux propres	12 054	9 887	12 397	10 225
	14 468	12 858	14 971	13 292

La Société gère la structure de son capital et y apporte des ajustements, le cas échéant, à la lumière des variations de la conjoncture économique, des objectifs de ses actionnaires, des besoins de trésorerie de la Société et des conditions des marchés financiers.

La Société affecte principalement ses capitaux au financement des hausses des éléments hors caisse du fonds de roulement de même qu'aux dépenses en immobilisations liées à l'ajout de nouvelles boutiques, ainsi qu'aux projets de rénovation des boutiques existantes. La Société comble actuellement ces besoins de financement au moyen des flux de trésorerie générés à l'interne ainsi que des facilités de crédit déjà en place.

Le conseil d'administration ne fixe pas de critères quantitatifs quant au rendement du capital investi à l'intention de la direction, mais il favorise une croissance durable et rentable d'un exercice à l'autre.

La Société est soumise à une clause financière restrictive concernant le respect d'un ratio financier en ce qui a trait à la facilité de crédit. Au 30 avril 2011, la Société était en conformité avec la clause restrictive applicable en vertu de cette facilité de crédit.

23. Risques financiers et instruments financiers

23.1 Gestion des risques financiers

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de marché et le risque de liquidité. Le risque de marché comprend le risque de change et le risque de taux d'intérêt. La Société a pour but, dans sa gestion des risques, de réduire au minimum les effets défavorables éventuels de ces risques sur sa performance financière.

Risque financier

Le risque de marché découle des pertes éventuelles causées par les variations des facteurs de marché, tels que les taux d'intérêt et de change.

Risque de change

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux. Dans le cadre de ses activités, la Société effectue certaines transactions d'achats de marchandises en devises. La Société gère ce risque grâce à des contrats de change à terme. Au 30 avril 2011, la Société avait des contrats de change libellés en dollars US d'un montant de 1 785 000 \$ (1 080 000 \$ au 1^{er} mai 2010) avec des échéances allant jusqu'en

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

23. Risques financiers et instruments financiers (suite)

janvier 2012 (jusqu'en novembre 2010 au 1^{er} mai 2010) et à des taux variant entre 0,9861 et 1,05 (1,0518 et 1,16 en 2010).

Au 30 avril 2011, la juste valeur des profits ou pertes non réalisés sur ces contrats de change a été comptabilisée aux résultats et représente une perte de 118 000 \$ (61 000 \$ en 2010). Ces montants ont été comptabilisés sous le poste «Fournisseurs et autres créditeurs». La juste valeur de ces contrats de change représente 1 692 000 \$ (1 093 000 \$ en 2010). La juste valeur est classée selon le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les comptes à payer en dollars US, inclus dans l'état résumé intermédiaire de la situation financière au 30 avril 2011, étaient de zéro (2 000 \$ débiteurs au 1^{er} mai 2010).

La Société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars US au 30 avril 2011, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du taux de change du dollar US aurait une incidence sur les capitaux propres et le résultat net. Au 30 avril 2011, une hausse ou une baisse de 10 % de la valeur du dollar CA par rapport au dollar US, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation respective de 53 000 \$ des capitaux propres et du résultat net de la Société pour le trimestre terminé le 30 avril 2011.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société aux fluctuations des taux d'intérêt repose sur les intérêts gagnés sur sa trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les intérêts payés sur la marge de crédit et le prêt à terme. Les facilités de crédit à court terme décrit à la note 15 ainsi que le prêt à terme portent intérêt à des taux variables, alors que la dette à long terme relative aux obligations découlant de contrats de location-financement comporte un taux fixe.

La Société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de taux d'intérêt au 30 avril 2011 afin de déterminer l'incidence d'une variation des taux d'intérêt sur les capitaux propres et le résultat net. Au cours du premier trimestre de 2011, la Société a gagné des intérêts créditeurs de 11 000 \$ et a encouru des frais d'intérêts de 1 000 \$ sur son prêt à terme. Une augmentation ou une diminution de 25 points de base du taux d'intérêt moyen de la période aurait donné lieu à une hausse ou à une baisse de 3 000 \$ des capitaux propres et du résultat net. Cette analyse prend pour hypothèse que toutes les autres variables, plus particulièrement les taux de change, demeurent constantes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en tenant compte des besoins opérationnels. Ses liquidités suivent une courbe saisonnière en fonction des ventes, du calendrier des achats de stocks et des dépenses en immobilisations. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour s'acquitter de ses obligations.

La Société maintient son accès à des facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour respecter les exigences financières actuelles et futures, à un coût raisonnable.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la valeur comptable et des échéances contractuelles, capital et intérêts, des principaux passifs financiers au 30 avril 2011.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

23. Risques financiers et instruments financiers (suite)

	Valeur comptable	Échéance contractuelle des flux de trésorerie		
		Moins d'un an	1 à 5 ans	5 ans et plus
	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs	3 430	3 430	-	-
Dette à long terme	553	336	249	-
Débiteures convertibles	1 861	1 089	2 113	-
Obligations en vertu de contrats de location simple ¹	-	5 059	10 970	3 337
Obligations d'achats ¹	-	8 562	552	-
	5 844	18 476	13 884	3 337

¹ Les obligations en vertu de contrats de location simple et les obligations d'achats ne sont pas présentées dans l'état résumé intermédiaire non audité de la situation financière.

La direction est d'avis que les fonds en caisse, les flux de trésorerie futurs générés par les activités opérationnelles et la disponibilité du financement actuel et futur suffiront à gérer les passifs financiers.

23.2 Classement des instruments financiers

La valeur comptable des montants présentés dans les états résumés intermédiaires non audités de la situation financière se rapporte aux catégories de passifs et d'actifs suivantes :

Au	30 avril 2011	1 mai 2010	29 janvier 2011	31 janvier 2010
	\$	\$	\$	
Actifs financiers - Juste valeur par le biais du compte de résultat				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 440	2 208	6 233	3 929
	4 440	2 208	6 233	3 929
Actifs financiers - Prêts et créances				
Débiteurs	26	47	210	167
	26	47	210	167
Passifs financiers - Coût amorti				
Fournisseurs et autres créditeurs	3 430	3 575	4 842	5 021
Débiteures convertibles	1 861	2 203	1 947	2 280
Dette à long terme	553	768	627	787
	5 844	6 546	7 416	8 088

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

23. Risques financiers et instruments financiers (suite)

23.3 Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état résumé intermédiaire non audité de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 – évaluation fondée sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les fournisseurs et autres créditeurs sont tous des instruments financiers courant et, par conséquent, leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés selon le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des contrats de change est classée selon le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

La juste valeur de la composante passif des débiteures convertibles ne s'écarte pas de sa valeur comptable de façon importante. La juste valeur est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon le taux d'intérêt que la Société estime pouvoir obtenir actuellement pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments.

Au cours de la période, il n'y a eu aucun transfert important de montants entre les différents niveaux.

24. Approbation des états financiers résumés intermédiaires non audités

Les états financiers résumés intermédiaires non audités de la période de trois mois terminée le 30 avril 2011 (incluant les chiffres comparatifs) ont été approuvés par le conseil d'administration le 5 juillet 2011.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

25. Transition aux IFRS

Comme l'indique la note 2, il s'agit des premiers états financiers résumés intermédiaires non audités de la Société établis conformément aux IFRS.

Les conventions comptables énoncées à la note 3 ont été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers résumés intermédiaires non audités du trimestre terminé le 30 avril 2011, des informations comparatives figurant aux présents états financiers non audités du trimestre terminé le 1^{er} mai 2010, et de l'exercice terminé le 29 janvier 2011 et d'un état non audité de la situation financière d'ouverture en IFRS au 31 janvier 2010 (la «date de transition»).

Les informations financières sur la transition IFRS sont établies conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, *Première adoption des normes internationales d'information financière* qui exige que les nouveaux adoptants appliquent à titre rétrospectif toutes les normes IFRS à la date de présentation de l'information financière de ses premiers états financiers annuels, soit, pour la Société, le 28 janvier 2012.

Exemptions relatives à la première adoption

Lors de la transition, l'IFRS 1 autorise certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective. La Société a appliqué les exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives. Les exemptions suivantes ont été adoptées par la Société :

i. Paielements fondés sur des actions :

Un nouvel adoptant est encouragé à appliquer IFRS 2, *Paielement fondé sur des actions*, aux instruments de capitaux propres attribués au plus tard le 7 novembre 2002, et aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et acquis avant la date de transition. La Société a choisi d'utiliser l'exemption prévue par IFRS 1 et a appliqué IFRS 2 à tous les instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 qui n'étaient pas acquis à la date de transition.

ii. Passifs relatifs au démantèlement inclus dans le coût d'une immobilisation corporelle :

IFRIC 1, *Variation des passifs existants relatifs au démantèlement et à la remise en état, et des passifs similaires*, impose que des changements spécifiés dans un passif relatif au démantèlement, à la remise en état ou un passif similaire soient ajoutés ou déduits du coût de l'actif auquel ils correspondent; le montant amortissable ajusté de l'actif est ensuite amorti de manière prospective sur sa durée d'utilité restant à courir. Un nouvel adoptant n'est pas tenu de se conformer à ces dispositions en ce qui concerne les variations de tels passifs qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS. La Société a choisi de se prévaloir de l'exemption prévue par IFRS 1.

Exception à l'application rétrospective des autres IFRS

La Société a appliqué l'exception obligatoire à l'application rétroactive des autres IFRS sur les estimations, les autres exceptions d'IFRS 1 ne s'appliquant pas à la Société. Ainsi, les estimations sous les IFRS sont cohérentes avec celles faites pour les mêmes dates sous les normes comptables en vigueur avant le basculement, compte tenu des ajustements pour refléter toutes différences entre les méthodes comptables.

Rapprochement en vertu d'IFRS 1

Comme il s'agit des premiers états financiers résumés intermédiaires de la Société en IFRS, ces états financiers résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément à IAS 34, et à IFRS 1. IFRS 1 exige que la Société établisse des rapprochements des capitaux propres et du résultat global selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, les «PCGR canadiens» et de ces mêmes éléments selon les IFRS pour la période correspondante de 2010. Ces rapprochements sont présentés ci-après.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

25. Transition aux IFRS (suite)

25.1 Rapprochement des états non audités de la situation financière selon les PCGR canadiens et de ceux selon les IFRS pour 2010

État non audité de la situation financière au 31 janvier 2010 (date de transition)

Poste selon les PCGR canadiens	PCGR canadiens	Note	Reclassement	Impact conversion	IFRS	Poste selon les IFRS
	\$		\$	\$	\$	
ACTIF						ACTIF
Actif à court terme						Actif courant
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 929		-	-	3 929	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Débiteurs	167		-	-	167	Débiteurs
Impôts sur les bénéfices	4		-	-	4	Actif d'impôt exigible
Stocks	6 223		-	-	6 223	Stocks
Charges payées d'avance	580		-	-	580	Charges payées d'avance
Impôts futurs	266	h	(266)	-	-	
Actif à court terme	11 169		(266)	-	10 903	Actif courant
Actif à long terme						Actif non courant
Immobilisations	7 903	a-b-c	-	(563)	7 340	Immobilisations corporelles
Actifs incorporels	497		-	-	497	Immobilisations incorporelles
Impôts futurs	443	g-h	266	(293)	416	Actifs d'impôt différé
Actif à long terme	8 843		266	(856)	8 253	Actif non courant
Total de l'actif	20 012		-	(856)	19 156	Total de l'actif
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						PASSIF ET CAPITAUX PROPRES
Passif						Passif
Passif à court terme						Passif courant
Créditeurs et charges à payer	5 268	h	(247)	-	5 021	Fourisseurs et autres créditeurs
	-	b-h	164	(121)	43	Provisions
Tranche à court terme de la dette à long terme et des débetures convertibles	1 159		-	-	1 159	Partie courante de la dette à long terme et des débetures convertibles
Passif à court terme	6 427		(83)	(121)	6 223	Passif courant
Passif à long terme						Passif non courant
Crédits reportés au titre des contrats de location	629	h	83	-	712	Crédits reportés au titre des contrats de location
	-	b	-	88	88	Provisions
Dette à long terme	528		-	-	528	Dette à long terme
Composante passif des débetures convertibles	2 360	e	-	(980)	1 380	Composante passif des débetures convertibles
Passif à long terme	3 517		83	(892)	2 708	Passif non courant
Total passif	9 944		-	(1 013)	8 931	Total passif
Capitaux propres						Capitaux propres
Capital-actions	27 702		-	-	27 702	Capital social
Surplus d'apport	2 351	e-f	(1 356)	151	1 146	Surplus d'apport
Composante capitaux propres des débetures convertibles	1 137	e	(133)	522	1 526	Composante capitaux propres des débetures convertibles
Déficit	(21 122)	f	1 489	(516)	(20 149)	Déficit
Total des capitaux propres	10 068		-	157	10 225	Total des capitaux propres
Total du passif et des capitaux propres	20 012		-	(856)	19 156	Total du passif et des capitaux propres

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

25. Transition aux IFRS (suite)

État non audité de la situation financière au 1^{er} mai 2010

Poste selon les PCGR canadiens	PCGR canadiens	Note	Reclassement	Impact conversion	IFRS	Poste selon les IFRS
	\$		\$	\$	\$	
ACTIF						ACTIF
Actif à court terme						Actif courant
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 208		-	-	2 208	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Débiteurs	47		-	-	47	Débiteurs
Impôts sur les bénéfices	4		-	-	4	Actif d'impôt exigible
Stocks	6 069		-	-	6 069	Stocks
Charges payées d'avance	678	d	-	(118)	560	Charges payées d'avance
Impôts futurs	336	h	(336)	-	-	
Actif à court terme	9 342		(336)	(118)	8 888	Actif courant
Actif à long terme						Actif non courant
Immobilisations	7 898	a-b-c	-	(515)	7 383	Immobilisations corporelles
Actifs incorporels	464		-	-	464	Immobilisations incorporelles
Impôts futurs	418	g-h	336	(223)	531	Actifs d'impôt différé
Actif à long terme	8 780		336	(738)	8 378	Actif non courant
Total de l'actif	18 122		-	(856)	17 266	Total de l'actif
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						PASSIF ET CAPITAUX PROPRES
Passif						Passif
Passif à court terme						Passif courant
Créditeurs et charges à payer	3 775	d-h	(238)	38	3 575	Fournisseurs et autres créditeurs
	-	b-h	155	(124)	31	Provisions
Tranche à court terme de la dette à long terme et des débetures convertibles	1 171		-	-	1 171	Partie courante de la dette à long terme et des débetures convertibles
Passif à court terme	4 946		(83)	(86)	4 777	Passif courant
Passif à long terme						Passif non courant
Crédits reportés au titre des contrats de location	629	h	83	-	712	Crédits reportés au titre des contrats de location
	-	b	-	90	90	Provisions
Dette à long terme	497		-	-	497	Dette à long terme
Composante passif des débetures convertibles	2 204	e	-	(901)	1 303	Composante passif des débetures convertibles
Passif à long terme	3 330		83	(811)	2 602	Passif non courant
Total passif	8 276		-	(897)	7 379	Total passif
Capitaux propres						Capitaux propres
Capital-actions	27 702		-	-	27 702	Capital social
Surplus d'apport	2 367	e-f	(1 299)	164	1 232	Surplus d'apport
Composante capitaux propres des débetures convertibles	1 137	e	(190)	493	1 440	Composante capitaux propres des débetures convertibles
Déficit	(21 360)	f	1 489	(616)	(20 487)	Déficit
Total des capitaux propres	9 846		-	41	9 887	Total des capitaux propres
Total du passif et des capitaux propres	18 122		-	(856)	17 266	Total du passif et des capitaux propres

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

25. Transition aux IFRS (suite)

État non audité de la situation financière au 29 janvier 2011

Poste selon les PCGR canadiens	PCGR canadiens	Note	Reclassement	Impact conversion	IFRS	Poste selon les IFRS
	\$		\$	\$	\$	
ACTIF						ACTIF
Actif à court terme						Actif courant
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 233		-	-	6 233	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Débiteurs	210		-	-	210	Débiteurs
Impôts sur les bénéfices	-		-	-	-	Actif d'impôt exigible
Stocks	5 690		-	-	5 690	Stocks
Charges payées d'avance	652	d	-	(5)	647	Charges payées d'avance
Impôts futurs	457	h	(457)	-	-	
Actif à court terme	13 242		(457)	(5)	12 780	Actif courant
Actif à long terme						Actif non courant
Immobilisations	7 936	a-b-c	-	(837)	7 099	Immobilisations corporelles
Actifs incorporels	370		-	-	370	Immobilisations incorporelles
Impôts futurs	-	g-h	457	(60)	397	Actifs d'impôt différé
Actif à long terme	8 306		457	(897)	7 866	Actif non courant
Total de l'actif	21 548		-	(902)	20 646	Total de l'actif
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						PASSIF ET CAPITAUX PROPRES
Passif						Passif
Passif à court terme						Passif courant
Créditeurs et charges à payer	5 085	d-h	(259)	16	4 842	Fournisseurs et autres créditeurs
	-	b-h	172	(140)	32	Provisions
Tranche à court terme de la dette à long terme et des débetures convertibles	1 207		-	-	1 207	Partie courante de la dette à long terme et des débetures convertibles
Passif à court terme	6 292		(87)	(124)	6 081	Passif courant
Passif à long terme						Passif non courant
Crédits reportés au titre des contrats de location	596	h	87	-	683	Crédits reportés au titre des contrats de location
	-	b	-	118	118	Provisions
Dette à long terme	320		-	-	320	Dette à long terme
Composante passif des débetures convertibles	1 719	e	-	(672)	1 047	Composante passif des débetures convertibles
Passif à long terme	2 635		87	(554)	2 168	Passif non courant
Total passif	8 927		-	(678)	8 249	Total passif
Capitaux propres						Capitaux propres
Capital-actions	29 730		-	-	29 730	Capital social
Surplus d'apport	2 818	e-f	(1 489)	221	1 550	Surplus d'apport
Composante capitaux propres des débetures convertibles	777	e	-	404	1 181	Composante capitaux propres des débetures convertibles
Déficit	(20 704)	f	1 489	(849)	(20 064)	Déficit
Total des capitaux propres	12 621		-	(224)	12 397	Total des capitaux propres
Total du passif et des capitaux propres	21 548		-	(902)	20 646	Total du passif et des capitaux propres

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

25. Transition aux IFRS (suite)

25.2 Rapprochement des capitaux propres selon les PCGR canadiens et de ceux selon les IFRS pour 2010

Au		29 janvier 2011	1 mai 2010	31 janvier 2010
	Note	\$	\$	\$
Capitaux propres selon les PCGR canadiens		12 621	9 846	10 068
Différences avec les PCGR canadiens augmentant (diminuant) les capitaux propres publiés:				
Immobilisations corporelles - coûts directs initiaux des contrats de location	a	2	3	2
Immobilisations corporelles - coûts de démantèlement et de remise en état de site	b	14	18	18
Immobilisations corporelles - diminution due à la dépréciation	c	(853)	(536)	(583)
Frais de publicité	d	(21)	(156)	-
Provision relative aux coûts de démantèlement et de remise en état de site	b	22	34	33
Débetures convertibles	e	672	901	980
Rémunération fondée sur des actions	f	-	-	-
Impôts différé	g	(60)	(223)	(293)
Sous-total de l'incidence des IFRS		(224)	41	157
Total des capitaux propres selon les IFRS		12 397	9 887	10 225

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

25. Transition aux IFRS (suite)

25.3 Rapprochement des états non audités du résultat net et du résultat global selon les PCGR canadiens et de ceux selon les IFRS pour 2010

Pour la période de trois mois terminée le 1^{er} mai 2010

Poste selon les PCGR canadiens	PCGR canadiens	Reclassement	Impact conversion	IFRS	Poste selon les IFRS
	\$	\$	\$	\$	
Produits d'exploitation	10 028	-	-	10 028	Produits des activités ordinaires
Coûts des produits vendus, frais d'exploitation et d'administration	9 739	(5 498)	-	4 241	Coûts des ventes
				5 787	Marge brute
	-	5 891	92	5 983	Frais d'exploitation et d'administration
Intérêts	179		78	257	Charges financières nettes
Amortissement	393	(393)	-	-	
	10 311	-	170	6 240	
Perte avant impôts sur les bénéfices	(283)	-	(170)	(453)	Résultat avant impôts sur le résultat
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices	(45)	-	(70)	(115)	Recouvrement d'impôts sur le résultat
Perte nette et résultat étendu	(238)	-	(100)	(338)	Résultat net et résultat global

Perte par action				Résultat par action
De base	(0,18)		(0,25)	De base
Diluée	(0,18)		(0,25)	Dilué

Pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011

Poste selon les PCGR canadiens	PCGR canadiens	Reclassement	Impact conversion	IFRS	Poste selon les IFRS
	\$	\$	\$	\$	
Produits d'exploitation	44 622	-	-	44 622	Produits des activités ordinaires
Coûts des produits vendus, frais d'exploitation et d'administration	41 647	(22 673)	-	18 974	Coûts des ventes
				25 648	Marge brute
	-	24 287	262	24 549	Frais d'exploitation et d'administration
Intérêts	653		304	957	Charges financières nettes
Amortissement	1 614	(1 614)	-	-	
	43 914	-	566	25 506	
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	708	-	(566)	142	Résultat avant impôts sur le résultat
Impôts sur les bénéfices	290	-	(233)	57	Recouvrement d'impôts sur le résultat
Bénéfice net résultat étendu	418	-	(333)	85	Résultat net et résultat global

Perte par action				Résultat par action
De base	0,26		0,05	De base
Diluée	0,26		0,05	Dilué

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

25. Transition aux IFRS (suite)

25.4 Rapprochement du résultat global selon les PCGR canadiens et de celui selon les IFRS pour 2010

	Note	Exercice terminé le 29 janvier 2011	Trois mois terminés le 1er mai 2010
Résultat net (perte nette) et résultat étendu selon les PCGR canadiens		\$ 418	\$ (238)
Immobilisations corporelles - coûts directs initiaux des contrats de location	a	-	1
Immobilisations corporelles - coûts de démantèlement et de remise en état de site	b	(4)	-
Immobilisations corporelles - variation due à la dépréciation	c	(270)	47
Provision relative aux coûts de démantèlement et de remise en état de site	b	(11)	1
Frais de publicité	d	(21)	(156)
Déventures convertibles	e	(308)	(79)
Rémunération fondée sur des actions	f	48	16
Total des ajustements avant impôt selon les IFRS		(566)	(170)
Impôts sur le résultat	g	233	70
Résultat net et résultat global selon les IFRS		85	(338)

25.5 Explication des principaux ajustements des capitaux propres et du résultat global selon les IFRS

Changement de méthodes comptables

Une explication des ajustements présentés dans les rapprochements aux notes 25.1, 25.2 et 25.4 est fournie ci-après :

a. Contrat de location

PCGR canadiens - Les frais initiaux directs du preneur sont imputés aux résultats.

IFRS - Les coûts directs initiaux du preneur sont ajoutés à la somme comptabilisée au titre d'actif. Ainsi, au début de la durée du bail, l'actif et le passif sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à montants égaux, exception faite des coûts directs initiaux du preneur.

L'incidence résultant de la comptabilisation des coûts directs au titre d'actif est résumée ci-dessous :

Au	29 janvier 2011	1 mai 2010	31 janvier 2010
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	2	3	2
<i>Diminution du déficit et augmentation des capitaux propres</i>	2	3	2

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

25. Transition aux IFRS (suite)

b. Coûts de démantèlement et de remise en état de site

PCGR canadiens – Les obligations liées à la mise hors service d’immobilisations sont évaluées à la juste valeur, compte tenu des hypothèses du marché. Les taux d’actualisation qui s’appliquent aux obligations liées à la mise hors service d’immobilisations sont fondés sur le taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit. Des ajustements sont apportés aux obligations liées à la mise hors service d’immobilisations pour tenir compte des changements relatifs à l’échéancier ou au montant des flux de trésorerie ainsi que du passage du temps. Toutefois, les modifications apportées au seul taux d’actualisation n’entraînent pas la réévaluation de la provision. Les changements d’estimations qui font diminuer le passif sont actualisés selon le taux d’actualisation appliqué au moment de la comptabilisation initiale du passif, tandis que, comme dans le cas des IFRS, lorsque des changements d’estimations font augmenter le passif, le passif supplémentaire est actualisé selon le taux d’actualisation en vigueur. Lorsque des obligations liées à la mise hors service d’immobilisations sont comptabilisées, un ajustement correspondant est toujours apporté au coût de l’actif connexe.

IFRS - Les provisions pour coûts de démantèlement sont évaluées selon la meilleure estimation que la direction a faite des dépenses à engager. Les taux d’actualisation qui sont appliqués devraient tenir compte des risques spécifiques à la provision pour coûts de démantèlement. Les ajustements des provisions pour coûts de démantèlement sont effectués pour chaque période, afin de tenir compte des changements relatifs au calendrier ou au montant des flux de trésorerie, des variations du taux d’actualisation ainsi que du passage du temps.

En application de la norme IAS 16, le coût de l’actif doit comprendre, lors de sa comptabilisation initiale, l’estimation des coûts de démantèlement et de remise en état de site dès lors qu’il existe à la date d’entrée une obligation actuelle, légale ou implicite de démanteler ou de restaurer le site, une provision est constatée en contrepartie de l’«actif» de démantèlement.

En application de l’exemption IFRS 1 retenue, la Société n’a pas retraité rétrospectivement selon IFRIC 1, les variations de provisions pour démantèlement et restauration de sites intervenues avant la date de transition. En application de cette exemption, la Société a :

- ✓ évalué la provision à la date de transition conformément à la norme IAS 37, c’est-à-dire en tenant compte des hypothèses de flux de trésorerie et de taux d’actualisation courant à cette date;
- ✓ estimé le montant qui aurait été inclus dans le coût de l’actif correspondant lorsque le passif a pris naissance, en actualisant le passif à cette date utilisant la meilleure estimation du taux d’actualisation historique ajusté au titre du risque qui se serait appliqué à ce passif dans l’intervalle; et
- ✓ calculé l’amortissement cumulé de l’actif de manière rétrospective sur la base de l’estimation actuelle de la durée d’utilité de l’actif, en appliquant la méthode d’amortissement adoptée par l’entité selon les IFRS.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

25. Transition aux IFRS (suite)

L'incidence résultant de la réévaluation des coûts de démantèlement et de remise en état de site est résumée ci-dessous :

Au	29 janvier 2011	1 mai 2010	31 janvier 2010
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	14	18	18
Provisions - courant	140	124	121
Provisions - non courant	(118)	(90)	(88)
	22	34	33
<i>Diminution du déficit et augmentation des capitaux propres</i>	36	52	51

c. Dépréciation

PCGR canadiens – Les actifs sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Ce test comporte deux étapes. La première étape du test de recouvrabilité consiste à comparer la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs aux flux de trésorerie prévus non actualisés devant être générés par cet actif ou ce groupe d'actifs. Si on ne peut recouvrer la valeur comptable d'un actif, la perte de valeur est égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Les tests de dépréciation sont effectués au niveau du groupe d'actifs ou d'une unité d'exploitation, soit le plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs.

IFRS – Les actifs sont soumis à un test de dépréciation en une seule étape au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie («UGT») distincte. La perte de valeur est égale à l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable, soit la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est égale à la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus devant être générés par l'actif ou l'UGT.

Un test de dépréciation doit être exécuté si un indicateur de dépréciation est présent. Les tests de dépréciation sont effectués au niveau de l'UGT, soit le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

L'incidence résultant du test de dépréciation selon les exigences des IFRS est résumée ci-dessous :

Au	29 janvier 2011	1 mai 2010	31 janvier 2010
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	(853)	(536)	(583)
<i>Augmentation du déficit et diminution des capitaux propres</i>	(853)	(536)	(583)

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

25. Transition aux IFRS (suite)

Par suite du test de dépréciation réalisé à la date de transition, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 583 000 \$ (avant impôts) pour certaines boutiques pour lesquelles la valeur recouvrable ne dépassait pas la valeur comptable des actifs. La valeur recouvrable était fondée sur la valeur d'utilité des actifs appartenant aux UGT et tient compte des flux de trésorerie futurs attendus provenant de l'utilisation de ces actifs. Les flux de trésorerie ont été actualisés selon un taux avant impôts de 5,45 %. Ces ajustements ont entraîné une diminution des immobilisations corporelles de 583 000 \$ au 31 janvier 2010.

Pour le trimestre terminé le 1er mai 2010, la charge d'amortissement a été réduite de 47 000 \$ en raison de la charge de dépréciation comptabilisée à la date de transition. Aucune charge de dépréciation supplémentaire n'a été comptabilisée au cours du trimestre terminé le 1er mai 2010 et aucune partie de la charge de dépréciation n'a été reprise.

Pour l'exercice terminé le 29 janvier 2011, la charge d'amortissement a été réduite de 142 000 \$ en raison de la charge de dépréciation comptabilisée à la date de transition. Une charge de dépréciation supplémentaire de 500 000 \$ a été constatée au cours de l'exercice terminé le 29 janvier 2011, tandis qu'un montant de 88 000 \$ au titre de la charge de dépréciation d'ouverture a été repris. Les flux de trésorerie ont été actualisés selon un taux avant impôts de 6,44 %.

d. Frais de publicité

PCGR canadiens – Les PCGR Canadiens autorisent le report des frais de publicité (à titre d'éléments payés d'avance) et leur passation en charges au moment où la campagne publicitaire a lieu.

IFRS – Les frais de publicité doivent être comptabilisés à titre de charge au moment où les frais sont engagés.

L'incidence résultant de la conversion aux IFRS des frais de publicité est résumée ci-dessous :

Au	29 janvier 2011	1 mai 2010	31 janvier 2010
	\$	\$	\$
Charges payées d'avance	(5)	(118)	-
Fournisseurs et autres créditeurs	(16)	(38)	-
<i>Augmentation du déficit et diminution des capitaux propres</i>	(21)	(156)	-

e. Débentures convertibles

PCGR canadiens – Les méthodes d'évaluation permises pour la séparation des éléments des instruments financiers hybrides : 1) attribuer à la composante la moins facile à évaluer le montant résiduel après déduction du montant déterminé séparément pour la composante la plus facilement évaluable; 2) évaluer séparément les composantes passif et capitaux propres et, dans la mesure nécessaire, ajuster proportionnellement les montants ainsi obtenus, de sorte que la somme des valeurs des composantes soit égale à la valeur de l'instrument pris dans son ensemble.

Les coûts de transaction liés à des instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont comptabilisés immédiatement en charge. Pour ceux liés aux autres instruments financiers, les entités sont autorisées à choisir une méthode comptable leur permettant d'inclure les coûts de transaction dans le montant comptabilisé lors de l'évaluation initiale de l'instrument financier, ou de les comptabiliser immédiatement dans les résultats.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

25. Transition aux IFRS (suite)

IFRS - Lorsque la valeur comptable initiale d'un instrument financier composé est ventilée en composantes capitaux propres et passif, il convient d'affecter à la composante capitaux propres le montant résiduel obtenu après avoir déduit de la juste valeur de l'instrument considéré dans son ensemble, le montant déterminé séparément pour la composante passif.

Les coûts de transaction liés à l'émission d'un instrument composé sont affectés aux composantes passif et capitaux propres de l'instrument au prorata de la répartition de la juste valeur de l'instrument lors de sa comptabilisation initiale, à l'exception de ceux classés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Étant donné que la méthode utilisée par la Société selon les PCGR canadiens n'est pas en convergence à celle permise par les IFRS, la Société a dû réévaluer la composante passif des débetures convertibles afin d'effectuer la ventilation en conformité aux exigences d'IAS 32. De plus, la Société comptabilisait les coûts de transaction en totalité dans la composante passif. Ainsi, à la date de transition, les coûts de transaction ont dû être ventilés entre les composantes passif et capitaux propres au prorata de la répartition de la juste valeur de l'instrument étant donné que la Société n'a pas classé l'instrument financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

L'incidence résultant de la conversion aux IFRS des débetures convertibles est résumée ci-dessous :

Au	29 janvier 2011	1 mai 2010	31 janvier 2010
Note			
<i>Composante passif</i>	\$	\$	\$
Réévaluation des débetures convertibles à la date d'émission	(1 500)	(1 500)	(1 500)
Coûts de transaction liés à l'émission affectés à la composante passif	117	117	117
<i>Sous-total</i>	(1 383)	(1 383)	(1 383)
Amortissement des coûts de transaction	(79)	(62)	(56)
Intérêts cumulés capitalisés à la composante passif	790	544	459
<i>Augmentation du déficit</i>	711	482	403
<i>Augmentation des capitaux propres et diminution de la composante passif</i>	(672)	(901)	(980)
<i>Composante capitaux propres</i>			
Réévaluation des débetures convertibles à la date d'émission	1 500	1 500	1 500
Coûts de transaction liés à l'émission affectés à la composante capitaux propres	(117)	(117)	(117)
<i>Sous-total</i>	1 383	1 383	1 383
Impôt différé relié à la composante capitaux propres	(791)	(791)	(791)
<i>Sous-total de la composante capitaux propres</i>	592	592	592
Reclassement de la composante capitaux propres au surplus d'apport	(188)	(99)	(70)
<i>Augmentation de la composante capitaux propres</i>	404	493	522

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

25. Transition aux IFRS (suite)

Au 31 janvier 2010, un montant de 133 000 \$ (190 000 \$ au 1^{er} mai 2010) de la composante capitaux propres de la débenture a été reclassé dans le surplus d'apport suite au remboursement de la dette.

f. Rémunération fondée sur des actions

PCGR canadiens – Pour les attributions fondées sur des actions dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, la juste valeur d'une attribution est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de service requise pour assurer l'acquisition.

IFRS – Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Chaque attribution est comptabilisée selon ce qui précède. Par conséquent, la Société a ajusté sa rémunération fondée sur des actions pour tenir compte de cette différence de convention comptable.

La Société ne doit procéder à aucun ajustement ultérieur des capitaux propres après la date d'acquisition. Cependant, cela n'empêche toutefois pas l'entité de comptabiliser un transfert au sein des capitaux propres, à savoir un transfert d'une composante des capitaux propres à une autre.

L'incidence résultant de la comptabilisation plus rapide de la charge aux résultats est résumée ci-dessous :

Au	29 janvier 2011	1 mai 2010	31 janvier 2010
	\$	\$	\$
Surplus d'apport	(33)	(65)	(81)
<i>Augmentation du déficit</i>	(33)	(65)	(81)

De plus, la Société a décidé d'effectuer un transfert de 1 489 000 \$ du surplus d'apport au déficit à la date de transition pour les options d'actions et les bons de souscription ne pouvant plus être exercés à cette date.

g. Impôts sur le résultat

Débentures convertibles

PCGR canadiens - Si un instrument hybride peut être réglé sans incidence fiscale, la valeur fiscale de la composante passif est réputée égale à sa valeur comptable; par conséquent, il n'y a aucun écart temporaire, ce qui ne donne lieu à aucun impôt futur.

IFRS - Lorsqu'une différence temporelle imposable résulte de la comptabilisation initiale de la composante capitaux propres, séparément de la composante passif d'un instrument financier composé, le passif d'impôt différé qui en découle est imputé directement à la valeur comptable de la composante capitaux propres.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

25. Transition aux IFRS (suite)

L'incidence résultant de l'imputation du passif d'impôt différé directement à la valeur comptable de la composante capitaux propres des débentures convertibles est résumée ci-dessous :

Au		29 janvier 2011	1 mai 2010	31 janvier 2010
	Note	\$	\$	\$
Comptabilisation initiale du passif d'impôt différé	e	(791)	(791)	(791)
Comptabilisation de la variation du passif d'impôt différé		500	391	340
<i>Diminution du déficit</i>		500	391	340
<i>Diminution des capitaux propres et de l'actif d'impôt différé</i>		(291)	(400)	(451)

Incidence fiscale des autres différences comprises dans le rapprochement entre les PCGR canadiens et les IFRS

Parmi les différences liées à la comptabilisation des impôts, notons l'incidence de la comptabilisation, si appropriée, de l'impôt différé sur les autres différences entre les PCGR canadiens et IFRS. En raison des variations des écarts temporaires affectant les actifs et les passifs d'impôts différés, leur incidence aux états de la situation financière est résumée ci-dessous :

Au		29 janvier 2011	1 mai 2010	31 janvier 2010
	Note	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles - coûts directs initiaux des contrats de location	a	(1)	(1)	(1)
Immobilisations corporelles - variation due à la dépréciation	c	228	143	161
Frais de publicité	d	6	37	-
Composante passif des débentures convertibles - coûts de transaction	e	9	13	15
<i>Sous-total</i>		242	192	175
Immobilisations corporelles - coûts de démantèlement et de remise en état de site		(3)	(4)	(5)
Provisions - coûts de démantèlement et de remise en état de site		(8)	(11)	(12)
<i>Incidence de l'impôt différé sur les coûts de démantèlement et de remise en état de site</i>	b	(11)	(15)	(17)
<i>Augmentation de l'actif d'impôt différé et des capitaux propres et diminution du déficit</i>		231	177	158

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

25. Transition aux IFRS (suite)

Incidence totale

Au	29 janvier 2011	1 mai 2010	31 janvier 2010
	\$	\$	\$
Provenant des débetures convertibles	(291)	(400)	(451)
Provenant des autres différences entre les deux référentiels	231	177	158
<i>Diminution de l'actif d'impôt différé et des capitaux propres</i>	(60)	(223)	(293)

h. Reclassement touchant la présentation

Certains comptes des états non audités de la situation financière ont fait l'objet de reclassements afin d'être conformes aux exigences des IFRS. Les reclassements suivants ont été faits dans les états non audités de la situation financière :

- ✓ Les actifs d'impôt différé doivent être présentés à titre d'élément non-courant. Les soldes présentés à court terme selon les PCGR canadiens ont été reclassés.
- ✓ Le solde du poste « Crédeurs et charges à payer » a été principalement ventilé en trois postes, soit respectivement :
 - en « Fournisseurs et autres crédeurs »;
 - en « Provision – courant »
 - en « Crédits reportés au titre des contrats de location » ;

Les reclassements suivants ont été faits dans les états non audités du résultat net et du résultat global :

- ✓ Le coût des biens vendus a été ventilé et extrait des frais d'exploitation et d'administration;
- ✓ L'amortissement a été regroupée dans les frais d'exploitation et d'administration car la Société a opté pour la méthode de classement par fonction.

25.6 Ajustements significatifs apportés aux tableaux des flux de trésorerie

Les IFRS exigent que les flux de trésorerie provenant des intérêts et des dividendes perçus ou versés, ainsi que les impôts sur le résultat perçus ou payés, soient présentés directement au tableau des flux de trésorerie. Aux termes des PCGR canadiens, la société présentait les intérêts et les impôts sur le bénéfice perçus ou payés par voie de notes afférentes aux états financiers. Ce changement a entraîné une modification de la présentation des états des flux de trésorerie pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers intermédiaires non audités. Les tableaux des flux de trésorerie établis selon les IFRS ne présentent aucune autre différence significative par rapport aux états des flux de trésorerie de la société établis selon les PCGR canadiens.

25.7 Informations annuelles à fournir pour 2010

Étant donné que ces états financiers intermédiaires non audités constituent les premiers états financiers de la Société préparés selon les IFRS, certaines informations à fournir, qui n'ont pas été fournies dans les plus récents états financiers annuels de la Société selon les PCGR canadiens, ont été incluses pour la période annuelle comparative.

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

25. Transition aux IFRS (suite)

Charge d'impôts sur le résultat

Le rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat en 2010, calculée selon les taux d'imposition statutaires du gouvernement fédéral et des provinces concernées, avec la charge d'impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	Exercice terminé le 29 janvier 2011
	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	142
Taux de base statutaire combiné	30,13%
	43
Ajustements dus aux éléments suivants:	
Rémunération à base d'action	16
Intérêts non déductibles sur les débetures convertibles	166
Composante capitaux propres des débetures convertibles	(148)
Effet de la variation des taux d'imposition sur les impôts différés	(20)
Charge d'impôts sur le résultat	57

La charge d'impôts sur le résultat se détaille comme suit :

	Exercice terminé le 29 janvier 2011
	\$
Exigible	
Charge d'impôts de la période courante	-
Charge d'impôts des périodes antérieures	-
	-
Différé	
Naissance et renversement des différences temporelles	(45)
Variation des pertes autres qu'en capital inutilisées	96
Incidence de la variation des taux d'imposition	6
	57
Charge d'impôts sur le résultat	57

Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens)
(non audités)

25. Transition aux IFRS (suite)

Opérations entre parties liées

Les parties liées de la Société incluent les principaux dirigeants qui sont les membres du conseil d'administration ainsi que les hauts dirigeants de la Société. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Exercice terminé le 29 janvier 2011
	\$
Salaires et avantages à court terme	851
Rémunération fondée sur des actions	44
Total de la rémunération	895

GROUPE
Bikini Village
 inc.